

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1^{er} Juin 1898, Départs p^r, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Juin 1898, ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION.

Pour 3 fr. 70 ct.

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

PRIME EXCEPTIONNELLE

offerte par L'IMPARTIAL

à ses abonnés et lecteurs

Par suite d'une entente avec une importante maison de photographie, nous sommes en mesure d'offrir à nos abonnés et lecteurs un superbe

Agrandissement photographique

demi-nature

sur beau papier, inaltérable et très finement exécuté, au prix incroyable de

Dix francs

Des spécimens de ces magnifiques portraits sont exposés dans nos vitrines, où les amateurs peuvent les examiner.

Il suffit de nous remettre ou de nous adresser un original photographique satisfaisant d'une personne vivante ou morte, une quinzaine de jours après nous remettons dans nos bureaux ou nous adresserons franco, en gare la plus proche, la photographie agrandie et le portrait qui nous aura été confié.

Il ne pourra être tenu compte que des ordres accompagnés de leur montant, soit 10 francs par photographie.

MERCREDI 17 AOUT 1898

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 58: «Andrée au Pôle Nord».

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition, à 8 1/4 h.
Orchestre L'Avenir (Beau-Site). — Répétition générale.

Sociétés de chant

Chorale des carabiniers. — Rép., à 8 1/2 h., au local.
Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.
Chœur mixte cath. national. — Rép. à 8 h.

Sociétés de gymnastique

Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses

L'Alouette. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.
La Diligente. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.
L'Amitié. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir, au local.
L'Amitié (Sect. litt.). — Rép., à 10 h., au local.
Société féd. des sous-officiers. — Escrime, 8 1/2 h.

Clubs

Club du Tarot. — Réunion, à 9 h. du s., au local.
English conversing Club. — Meeting, at 8 1/2.
Club du Cent. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club imprévu. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club des Drame-tot. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Potet. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.
Club du Palet. — Réunion tous les soirs de beau temps.

Concerts

Grand Brasserie du Boulevard. — Tous les soirs.

JEUDI 18 AOUT 1898

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

Grutli-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
Helvetia. — Répétition générale, à 9 h. du soir.
Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.
L'Aurore. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.
Hommes. — Exercices, à 8 1/2 h. Rép. des quadrilles.
La Fourmi. — Exercice, à 8 h., du soir.

Réunions diverses

La Pépinière. — Assemblée, à 9 h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.
Mission évangélique. — Réunion publique, à 8 h.
Antimé. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h. du soir.
Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs, Abends 8 1/2 Uhr.

Clubs

Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.
Club du Seul. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club des Grabons. — Réunion, dès 8 h. du soir.
Club de la Pive. — Séance, à 8 1/2 h. du soir.

INTÉRIEUR D'ATELIER

Matin d'hiver

C'est l'hiver; la bise souffle, chassant sur les nez rougis une fine poussière de neige et enveloppant de frissons les corps les mieux protégés; rien ne garantit de sa morsure, et les banquiers vêtus d'épaisses pelisses se hâtent en claquant des dents comme s'ils étaient habillés du vêtement de « papier gris » de Cadet-Roussel.

Aussi, est-ce avec un véritable plaisir que les ouvriers se rendent à l'atelier. Là, dans le vaste local, très clair malgré le jour gris, l'antique poêle de catelle ronfle depuis deux heures, et quand ils entrent, une exquise sensation de bien-être les accueille, les frissons aigus s'en vont, les corps se détendent et les mentons engourdis retrouvent le libre jeu de leurs articulations. Les braves gens ôtent voluptueusement leurs minces paletots et enfilent la blouse bleue qui pend au porte-manteau avec des attitudes de cadavres flasques, puis se mettent à l'ouvrage, joyeusement, l'action d'empoigner le boulet de fer tiédi au feu par les soins du messenger étant même très agréable aux mains raidies. Les viroles où sont fixés les fonds de montres à graver, sont vissées aux boulets, les échoppes sont extraites des tiroirs et bientôt dans le silence on entend le toc-toc des fins outils d'acier qui picorent comme des becs de poules dans le métal éclatant.

Le patron est déjà à sa place à l'une des extrémités de l'atelier; l'échoppe aux doigts, la blouse aux épaules et l'abat-jour de carton vert sur sa tête grisonnante.

Aussi l'on ne parle pas. Quand le patron est là, les conversations sont suspendues, non qu'il les ait interdites, mais sa présence, mais son allure sévère et froide, sans aucune dureté pourtant, impose le respect. Cependant les langues ne chôment pas tout à fait; habituellement il y a une sorte de conversation dirigée par le patron lui-même qui s'informe auprès des uns ou des autres des faits de la veille, des incidents qui traversent la monotonie des jours de travail toujours pareils.

Aujourd'hui, bien qu'on ait beaucoup de choses à se dire, personne ne parle. Mais aussitôt que chacun est installé, l'apprenti, sur un signe, vient prendre le Journal de Genève et, se plaçant au milieu de la salle, sur un coin d'établi inoccupé, il en commence la lecture. Cette scène se répète régulièrement tous les matins depuis six mois environ, et tous les matins l'enfant de quinze ans épèle aux humbles ouvriers de la petite ville attentive l'histoire bruyante et terrible du monde.

Car nous sommes en l'année 1871. Le patron, sentant ses hommes intéressés comme tous les autres aux tragiques événements et sachant qu'ils n'avaient pas le temps, avant d'arriver au travail, de mettre le nez dans les gazettes, avait décidé de leur faire lire le journal, tous les matins, le journal frais imprimé et donnant les dernières dépêches de la nuit.

Ainsi, ils avaient pu voir, depuis le commencement, se dérouler un à un les épisodes de la tragique aventure; ils avaient entendu sonner l'un après l'autre tous les grands noms de batailles désormais fixés dans l'histoire, tous les grands noms d'empereurs, de généraux, de ministres qui jouaient les premiers rôles dans l'immense drame. Et ils avaient frémi au récit des désastres, et ils avaient eu pitié des petits soldats qui jonchaient les champs de bataille, les petits soldats leurs frères qui se battaient et qui mouraient sous le soleil brûlant et dans la neige humide. Et ils songeaient qu'ils étaient bien heureux dans l'atelier, frais lété et chaud l'hiver, bien heureux de n'être que des soldats de milice dans la petite république active et paisible!

Ce matin-là ils devaient ressentir une de leurs plus poignantes émotions; la première dépêche lue par l'apprenti annonçait qu'un corps d'armée français acculé à la frontière allait pénétrer en Suisse.

A l'ouïe de cette nouvelle les visages stupéfaits se levèrent; on échangea des regards

anxieux, et le patron, aussi agité que les ouvriers, commente l'événement. Qu'arriverait-il? Les vaincus seraient-ils désarmés par les troupes suisses et se laisseraient-ils désarmer? Venaient-ils chez nous pour y trouver un abri ou pour y livrer bataille aux Allemands? Serions nous assez forts, dans ce cas, pour les empêcher de violer notre territoire?

Toutes ces questions sans réponse laissaient sourdement battre les cœurs, un vent d'angoisse soufflait sur les fronts. On pensait aux deux collègues qui se trouvaient actuellement aux frontières avec leur bataillon, on se demandait ce qu'il adviendrait d'eux et l'on se demandait aussi ce qu'il adviendrait de la petite patrie subitement menacée semblait-il, dans son calme et dans sa intégrité!

Puis, le premier émoi passé, la lecture fut continuée, lecture écoutée avec recueillement. Au bout d'une demi-heure, l'apprenti ayant annoncé la dernière ligne, le patron reprit le journal et s'en alla, comme il le faisait chaque jour, prendre son premier déjeuner qu'il ne savourait que lorsque le travail était en train.

Dès qu'il eut tourné le dos, ce fut un déchainement de paroles. Chacun avait un mot à dire, une réflexion à ajouter, une histoire à conter. D'abord, on revint sur la grande nouvelle. Un optimiste déclara que tout irait bien, que nos troupes étaient assez solides pour faire respecter le sol helvétique; un autre, un gastralgique, soutint le contraire, que la Suisse serait envahie et que nous étions perdus; puis le sujet étant épuisé jusqu'aux prochains renseignements, la discussion dévia; on en vint aux menus faits, aux anecdotes. L'un dit qu'on entendait le canon de Belfort du haut des grottes du Salève; un autre étant allé la veille au théâtre décrivit la beauté de la salle, beaucoup de familles françaises ayant fui la guerre formaient dans la salle de Neuve un public comme on n'en avait jamais vu; un troisième qui avait fait le Sonderbund, se mit à narrer pour la centième fois ses prouesses dans le Valais...

Or toutes ces paroles s'envolaient sans que le travail se ralentit un instant; les échoppes raclaient ou piquaient l'or reluisant ou grinçaient sur la pierre à huile. Et dans toutes ces paroles, chacun mettait un peu de son âme vibrante au contact des mémorables événements de l'heure présente; chacun se sentait vaguement, inconsciemment, fier de vivre à un moment du siècle, de se trouver à ce tournant de l'histoire!

Et de temps en temps la bise aigre et méchante frappait à larges coups les vitres des fenêtres bien closes; elle se mêlait à l'entretien, elle disait que là bas vers les frontières, des soldats furieux s'entretenaient et que de beaux jeunes hommes, aimant la vie, semaient leur sang sur les routes glacées.

(La Suisse.)

CARIN CARO.

Un rapport secret sur la Pologne

Le Times publie des extraits d'un curieux rapport que le prince Imeretinsky, gouverneur général de la Pologne, aurait adressé au tsar en 1896. Ce rapport aurait été lu et annoté par le souverain, discuté ensuite au conseil, et cinquante exemplaires en auraient été tirés pour être communiqués aux hauts fonctionnaires de l'empire. C'est un de ces exemplaires qui aurait été détourné, traduit et imprimé à Londres.

Le prince Imeretinsky commence par reconnaître que le sentiment national demeure toujours très vivace en Pologne et qu'il pourrait être un danger sérieux en cas de complication extérieure; aussi propose-t-il des remèdes divers pour obvier à cet inconvénient. L'un est la création de plus nombreuses églises orthodoxes dans le pays, afin d'amener, s'il est possible, de plus nombreuses conversions. Mais ce n'est pas le moyen, semble-t-il, dans lequel le gouverneur a le plus de confiance. Il considère que, pour parer aux menées révolutionnaires, il est indispensable de donner au peuple une instruction plus solide, et comme il n'estime que ce qui est polonais, de la lui donner en langue polonaise.

Pour cela, il faudrait aussi augmenter le nombre et la valeur des écoles. Mais on ferait mieux, et on ne refuserait plus au clergé catholique la faculté d'enseigner. Sans doute, pour le moment, ce clergé est l'élément le plus hostile à l'influence russe; mais on peut exercer sur les séminaires une influence bienfaisante et dans ces conditions l'enseignement religieux n'aurait plus d'inconvénients, au contraire. En même temps, des bibliothèques seraient établies dans toutes les communes et les livres seraient librement à la disposition des paysans.

La situation économique du pays contribue à entretenir le mécontentement. Plus de 1,500,000 paysans ne possèdent plus rien. Il faudrait établir des banques populaires qui prêtent aux paysans, s'arranger de façon que les héritiers ne morcellent plus les domaines en permettant le remboursement des parcelles en argent, et favoriser l'émigration au Caucase ou en Sibérie. Les ouvriers, eux aussi, sont médiocrement heureux: ils sont beaucoup plus avancés que ceux de Russie et ce sont les mêmes lois et les mêmes règlements qui s'appliquent à eux. Il serait nécessaire de faire une différence, et toute réforme serait une victoire remportée sur le parti de la révolution.

Enfin le prince Imeretinsky s'élève vivement contre les fonctionnaires que l'on nomme en Pologne. La plupart sont le rebut de l'administration russe; ils se considèrent en pays conquis et en profitent pour se livrer à toutes leurs fantaisies. Comme ils sont très mal payés, ils ont médiocrement de scrupules et font ainsi par leur conduite le plus grand tort à la russification.

La publication du rapport a été faite avec les annotations de la main même du tsar: presque toutes les remarques du gouverneur ont été approuvées. Il faut remarquer d'ailleurs que, déjà, le prince Imeretinsky s'est mis à l'œuvre pour les appliquer.

Nouvelles étrangères

France. — C'est jeudi que le juge Fabre fera subir au colonel Picquart un interrogatoire décisif, qui clora l'instruction. M. Fabre rendra son ordonnance probablement samedi.

— A Madagascar. — On mande de Tamatave, 16 août:

Le croiseur La Perouse, à bord duquel le général Gallieni faisait une tournée d'inspection, a été jeté à la côte le 31 juillet, à la suite d'une tempête, pendant qu'il mouillait dans le port Dauphin.

Au cours de son voyage, le général Gallieni a reçu la soumission de nombreux chefs sakalaves.

Angleterre. — Le Daily Graphic apprend que la Russie a donné l'assurance au Foreign Office qu'elle n'avait nullement l'intention de porter préjudice aux intérêts britanniques en Chine.

Un télégramme de Berlin au Standard confirme que le roi Léopold s'efforce d'obtenir un territoire en Chine pour assurer la protection des intérêts belges.

Russie. — Suivant une dépêche de St-Petersbourg au Daily Telegraph, le bruit court avec persistance que l'empereur Guillaume aurait prochainement une entrevue avec le tsar pour dissiper les suppositions émises en France et en Russie au sujet de son voyage en Palestine.

Turquie. — En réponse à la dernière note circulaire de la Porte, la Russie a déclaré formellement qu'elle s'opposait à la relève des garnisons turques en Crète. On croit dans les ambassades que les autres cabinets intéressés feront une réponse analogue.

Etats des Balkans. — Dans les cercles bien informés, à Belgrade, on assure que l'ex-roi Milan prendrait la régence pendant l'absence du roi Alexandre.

Conflit hispano-américain

Paris, 16 août. — On télégraphie de Madrid au Temps que le gouvernement ordonnera au maréchal Blanco et à tous les généraux qui se trouvent aux Antilles de rester à leur poste jusqu'à la fin de l'évacuation.

Il paraît que le gouvernement connaissait depuis hier la capitulation de Manille. Le général Augusti avait été autorisé à quitter son poste et à rentrer en Espagne. Manille aurait capitulé faute de vivres.

Les Américains ont pris de grandes précautions, afin d'éviter que les insurgés n'interviennent dans la capitulation et ne s'approchent de Manille.

La presse craint que la capitulation de Manille ne nuise à l'Espagne dans les négociations qui régleront la situation des Philippines.

Madrid, 16 août. — Le gouvernement a appris la reddition de Manille par une dépêche du consul d'Espagne à Hong-Kong; mais il ignore de quelle manière cette reddition s'est effectuée.

Le *Tempo* publie un article attribué à M. Silvela, combattant la politique du gouvernement et affirmant que, si on ne change pas bientôt de politique, des troubles graves se produiront en Espagne.

Washington, 16 août. — M. Day et le sénateur Davis ont été nommés membres de la commission de la paix.

Santiago, 16 août. — L'embarquement des troupes espagnoles est activement poussé. Leur état est lamentable. La mortalité est si grande dans le camp espagnol qu'il est impossible d'enterrer les morts, qui sont mis en tas, arrosés de pétrole et brûlés.

On assure qu'une réunion des officiers américains et des chefs insurgés, parmi lesquels Calixto Garcia, a décidé de licencier l'armée cubaine.

Les carlistes

Le correspondant du *Daily Mail* à Biarritz dit que beaucoup de chefs carlistes sont venus habiter en France, près de la frontière espagnole, comme lors de la dernière insurrection carliste.

Leur but est de pouvoir communiquer facilement avec les chefs locaux. Le fait que toutes les lettres de don Carlos sont envoyées par courrier spécial est considéré comme significatif et prouve bien que don Carlos leur adresse des instructions qu'il tient à ne pas laisser tomber entre les mains du gouvernement de la reine.

La capitulation de Manille

Le général Augusti, gouverneur des Philippines, après avoir cédé le commandement à son second, le général Jaudenes, gouverneur de Manille, est immédiatement parti pour Hong Kong, où il est arrivé sur le navire *Kaiserin Augusta*, le plus rapide des croiseurs allemands stationnant dans la baie de Manille.

Le général Augusti a déclaré que l'amiral Dewey avait demandé la capitulation de Manille dans le délai d'une heure, samedi dernier, c'est-à-dire juste avant que la signature du protocole et la suspension des hostilités pussent être connues des Espagnols. Ceux-ci ayant refusé de se rendre, l'amiral américain a ordonné de bombarder la ville; les Espagnols ont alors arboré le drapeau blanc.

Le général Augusti avait sauté immédiatement dans une chaloupe allemande qu'il attendait, et s'était rendu à bord de la *Kaiserin Augusta*. Le navire de guerre allemand est parti de Manille avant la fin du bombardement.

Cette fuite du général Augusti s'expliquerait par le fait qu'il n'a point voulu personnellement souscrire à la capitulation de la place en sa qualité de capitaine général des

Philippines, ce qui aurait paru impliquer la reddition de tout l'archipel entre les mains des Américains. La capitulation du général Jaudenes, gouverneur de la ville de Manille, ne peut en effet concerner que la place même. L'intervention des Allemands pour faciliter la fuite du général Augusti tend même à corroborer cette explication, qui concorde avec celle déjà donnée par la presse espagnole, lorsque, il y a quelques semaines, les premières craintes d'une capitulation imminente de la capitale des Philippines furent manifestées.

Le consul allemand à Hong-Kong confirme que la place de Manille a capitulé. Il dit que les Américains n'ont bombardé que les faubourgs; la ville elle-même n'a pas souffert. Il se refuse à donner tous autres détails.

Les représentants des rebelles des Philippines à Hong Kong expriment leur mécontentement des conditions de paix proposées par les Etats-Unis.

L'affaire Dreyfus

Une lettre de M. Brunetière

M. Brunetière, mis en cause par le *Siècle*, a adressé à ce journal une longue lettre qui est la reproduction d'un article que M. Brunetière publia, dans la *Revue des Deux Mondes*, sur le rôle de Voltaire dans l'affaire Calas. M. Brunetière termine ainsi sa lettre :

« Ces quelques pages étant vieilles de vingt ans — elles ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1878 — votre collaborateur, en cherchant bien, aurait pu les trouver lui-même. Je me contenterai d'y ajouter aujourd'hui que je suis moins sûr qu'autrefois de l'innocence de Calas; et toute question d'erreur judiciaire étant une question d'espèce, je ne crois pas à l'erreur judiciaire dans l'affaire Dreyfus. »

« Moins sûr de l'innocence de Calas ! Il serait curieux de savoir quels documents inconnus ou inédits ont pu fournir un prétexte à cette demi-incrédulité. »

Le concours de gymnastique à Mâcon

Les fêtes du concours international de gymnastique, organisé par l'Union mâconnaise, ont attiré une foule énorme à Mâcon. On évalue à plus de vingt mille, sans compter les trois mille gymnastes, le nombre des étrangers qui, dès samedi, sont arrivés dans la ville en fête. Les gymnastes ont été disséminés dans les écoles, le manège et quelques maisons particulières.

On compte soixante-quinze sociétés : une belge, vingt-quatre suisses, les autres françaises, formant un effectif de près de 3000 gymnastes. A la gare, chaque société a été reçue par un commissaire qui l'a pilotée à travers la ville.

Samedi soir, la fête a commencé par une belle retraite aux flambeaux, qui s'est formée à huit heures et demie devant l'Hôtel de-Ville. En tête marchaient un peloton du 134^e d'infanterie en armes, les tambours et clairons, la musique de ce régiment, les tambours et clairons de l'Union mâconnaise, puis les trompes de Saint-Hubert, l'Harmonie municipale, les tambours et clairons des Pompiers, un grand nombre de gymnastes, escortés par des soldats de corvée portant des lanternes vénitiennes; la retraite a parcouru les principales rues de

la ville, saluée partout par de vigoureux vivats.

Le concours a commencé dimanche matin de très bonne heure. Avant cinq heures, les clairons ont sonné le réveil, et à six heures tous les gymnastes se trouvaient déjà sur la place d'Armes, munie de tous les agrès et appareils que l'on trouve dans les gymnases : barres fixes, parallèles, anneaux, cordes, etc. Les exercices d'ensemble, alternant avec les exercices individuels, ont occupé toute la matinée. Malgré un soleil de plomb, un temps excessivement lourd et chaud, aucun accident sérieux. Quelques jeunes gens, accablés par l'atrocité de la chaleur et la fatigue, se sont trouvés indisposés; mais, grâce à de bons soins, ils ont été vite debout.

A deux heures de l'après-midi, les sociétés se sont formées en cortège sur le cours Moreau pour défilier en ville. Sur tout le parcours les gymnastes ont été l'objet de vives ovations. On a surtout applaudi, dit le *Lyon républicain*, les tambours majors des sociétés suisses. Ils jetaient leurs cannes dans l'espace et les recevaient avec beaucoup d'adresse sans jamais manquer leur coup. Le cortège, après avoir parcouru les principales rues de Mâcon, s'est rendu sur la Place d'Armes où s'est opérée la dislocation. Les gymnastes ont exécuté en musique divers mouvements d'ensemble, puis les concours ont repris et se sont prolongés jusqu'à deux heures. Dans la soirée, grande fête de nuit sur la Place d'Armes, superbement éclairée à l'électricité; la musique du 134^e, alternant avec l'Harmonie de Montceau, ont donné un fort intéressant concert pendant que les sociétés exécutaient des mouvements d'ensemble aux flambeaux.

Enormément de monde, non seulement sur la Place d'Armes, mais en ville, sur les quais où on respire un air relativement frais. Dans tous les quartiers, illuminations, bals, avec accompagnement de serpentins et confettis. Lundi, distribution des prix.

Chronique suisse

Retrait des monnaies divisionnaires d'argent suisses hors de cours. — Par décision du 27 juillet dernier, le Conseil fédéral a fixé un dernier délai jusqu'au 31 octobre prochain pour le retrait des monnaies divisionnaires d'argent suisses hors de cours (Helvétia assise).

Jusqu'à cette date les offices de poste pourront donc accepter, comme jusqu'ici, à raison du 60% de leur valeur nominale, les pièces de 2 francs, 1 franc et 50 centimes à l'effigie de l'Helvétia assise. A partir du 1^{er} novembre prochain, ces pièces ne devront, par contre, plus être acceptées du tout.

Les monnaies divisionnaires d'argent suisses hors de cours recueillies par les offices de poste jusqu'au 31 octobre 1898 devront être livrées à la Caisse d'arrondissement, par paquet spécial, dans les premiers jours du mois de novembre prochain.

Il y a lieu de modifier comme suit le chiffre 16 du § 46 (page 81), de la Feuille postale n° 14 de 1894 (Instruction sur la comptabilité et la gestion de caisse des offices de postes suisses) :

« 16. Les monnaies divisionnaires suisses d'argent hors de cours (Helvétia assise) ne seront acceptées au cours de 60% de leur valeur nominale que jusqu'au 31 octobre 1898.

La valeur de ces monnaies s'élève par conséquent :

paisible à son poste de garde-malade, elle pouvait, par instants, se faire l'illusion d'être encore à la maison, veillant sa mère endormie.

Une heure ou deux s'écoulèrent ainsi, apportant à son esprit fatigué la première détente éprouvée durant ces jours d'angoisse.

Tout d'un coup, ce repos fut interrompu, et Simone se trouva rappelée à elle-même et à la réalité par une sensation subite, aiguë, horriblement désagréable.

Elle venait d'avoir conscience que quelqu'un était là, qui la regardait.

Brusquement ses yeux se détachèrent du livre et se dirigèrent du côté de lady Eleanor. Lady Eleanor n'avait pas quitté son immobilité rigide de statue, et ses paupières demeuraient closes.

L'impression de Simone n'en persista pas moins. Elle inspecta la pièce. Personne n'était entré. Tout était à la même place, dans le même ordre. Rien ne respirait, ne vivait, ne remuait. Seul, le rideau rouge avait, dans ses plis, un frémissement à peine perceptible, comme si on venait de l'agiter.

Alors les craintes chimériques de la veille se représentèrent à l'imagination de Simone avec une inconcevable vivacité.

Une curiosité irraisonnée, irrésistible, la prit, la domina, lui fit oublier ses scrupules de discrétion. Elle se leva, elle marcha vers le rideau, bien résolue à trancher ses doutes, à s'assurer qu'il n'y avait là, derrière, rien de suspect, que ses extravagantes conjectures n'étaient qu'un pur enfantillage. Elle touchait déjà presque l'étoffe, quand sa main étendue retomba tout à coup.

D'un mouvement rigide, lady Eleanor venait de se dresser sur son séant, et ses yeux, grands ouverts, au lieu de l'incertitude vague du réveil, avaient une lueur phosphorescente comme les yeux des chats quand la colère s'y allume.

Simone eut quelques secondes de terrible appréhension, mais presque aussitôt les prunelles de lady Eleanor s'éteignirent, ses lèvres se desserrèrent, et, de sa voix la plus calme, elle prononça :

— Puis-je vous être debout, ma chère, avez donc l'obligeance de sonner pour le thé.

L'incident se borna là, si toutefois il y eut un incident, car ni un mot, ni un signe, ni un indice quelconque ne vinrent confirmer Simone dans la bizarre suspicion qui avait traversé son esprit.

Elle n'en resta pas moins oppressée d'une gêne, d'un malaise croissants, trouvant de plus en plus

Pour une pièce de 50 cent. = 30 cent.
 » » » 1 fr. = 60 »
 » » » 2 » = 120 »

Les monnaies divisionnaires d'argent hors de cours des autres Etats de l'Union monétaire latine ne sont pas acceptées par les caisses fédérales.

Le présent ordre de service annule celui n° 22 de 1896.

Fête fédérale de lutte à Bâle

Les Hurnussen

Les Hurnussen, voilà un jeu inconnu chez nous, pratiqué seulement dans quelques villages de la Suisse orientale, et sur lequel nos lecteurs suivront sans doute avec intérêt les quelques détails suivants.

Comme pour le jeu de foot ball, les joueurs sont divisés en deux camps; l'un des camps lance les balles et l'autre les arrête. Mais ici il ne s'agit pas de balles élastiques que les adversaires se renvoient à coups de pied, mais bien de disques en pierre de 10 cm. de diamètre environ. Le joueur chargé de lancer le projectile place son disque sur un morceau de bois dépassant légèrement le sol, puis il l'envoie dans l'espace au moyen d'un coup de maillet à manche long et flexible, vigoureusement appliqué.

Le camp adverse, pour marquer un point, doit arrêter le disque dans son vol, c'est-à-dire avant qu'il ait touché terre. Pour ce faire, les joueurs sont munis de battes carrées, dont le côté mesure une trentaine de centimètres, qu'ils lancent à l'encontre du projectile avec une dextérité peu commune.

Que le projectile tombe à terre sans avoir été atteint par les battes, le point compte au camp des lanceurs.

L'adresse des joueurs est réellement remarquable et excite une légitime admiration. Mais ce jeu si intéressant n'est pas sans offrir quelque danger non seulement pour les joueurs mais aussi pour les spectateurs. Il est facile à comprendre que le disque ne soit pas toujours arrêté net par la batte qui doit interrompre sa course; il tombe à droite ou à gauche et peut fort bien aller désagréablement aplatis le chef de celui qui n'a pas vu arriver le pavé, ou qui n'a pas eu le temps de se garer.

Voilà, en quelques lignes, ce qu'est ce jeu passionnant, qu'une foule immense de spectateurs a suivi avec un vif intérêt.

La lutte des langues

On écrit de Berne à la *Revue* :

On a déjà beaucoup parlé de la lutte du français et de l'allemand. Elle semble intéresser tout particulièrement nos Confédérés de la Suisse allemande. C'est en Suisse, en effet, qu'on peut l'observer avec le plus d'exactitude, car sur la frontière belge la question de nationalité joue un rôle prépondérant, et on ne saurait faire entrer en ligne l'Alsace-Lorraine, où la politique relègue dans l'ombre tous les autres facteurs. Il ne reste donc pour observer le mouvement des deux langues se développant normalement, sans aucune pression, que notre pays. Or, chose bizarre, tandis que l'élément allemand repousse sur tout le globe les races voisines, qu'il devient parfois excessivement envahissant, au point de devenir prépondérant dans une cité comme New-York, tandis que le commerce, l'industrie allemands, font preuve d'un développement

ponible à supporter la réserve systématique de lady Eleanor, mais n'osant renouveler la tentative malheureuse de la veille et brusquer une situation qui, d'ailleurs, ne pouvait tarder à se dénouer naturellement.

— La réponse sera pour demain, se dit elle, quand cette journée s'acheva, semblable en tout à la précédente.

Une seconde nuit s'était écoulée, un second matin s'était levé, éclairant le même horizon neigeux, ramenant les mêmes espérances, les mêmes émotions que la veille et aussi les mêmes déconvenues. Rien ne fut changé dans l'ordre ni dans la façon dont se passèrent les choses, non plus que dans l'attitude et les manières de lady Eleanor, et l'on aurait pu croire qu'elle avait complètement oublié les motifs de la présence de sa nièce n'eût été son attention incessante à en écarter le souvenir.

Simone ne savait plus que penser, ni à quoi se résoudre. Elle se demandait avec anxiété dans quel but et pour combien de temps cette cruelle attente lui était imposée, mais une timidité singulière, non moins qu'une prudence instinctive, arrêtaient les questions sur ses lèvres.

Loin de se familiariser avec sa tante, à la voir de près, elle la comprenait de moins en moins. Les propos, les manières, les habitudes de lady Eleanor semblaient, à chaque instant, se contredire, se démentir, et son visage aux traits immobiles, qui paraissait ne plus pouvoir rien exprimer, achevait de mettre obstacle à toute analyse, de dérouter toute suspicion. Il était même impossible de démêler la nature des sentiments que lui inspirait Simone. Parfois, dans ses yeux, la jeune fille croyait surprendre une sorte de haine; parfois, un attendrissement subit, inexpliqué.

Certaines paroles témoignaient d'une irritation profonde. D'un souvenir constant des anciennes rancunes; d'autres, d'un intérêt positif, en quelque sorte gênant.

Les questions se succédaient, baroques, saugrenues, minutieuses, visant tout ce qui touchait Simone, ses goûts, ses habitudes, ses idées.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 21

Le Mari de Simone

PAR

CHAMPOL

Elle montra à Simone une sorte d'intérêt, l'interrogeant sur ses goûts, ses habitudes, sa vie ordinaire, et remarquant :

— Cette maison doit vous paraître bien triste, à vous, une Parisienne! Je crains que vous vous ennuyiez à mourir.

— Je ne m'ennuie jamais, répliqua Simone avec sincérité, et j'aime beaucoup la campagne, étant bien plutôt Bretonne que Parisienne.

— Mais, en ma société on s'ennuierait partout. Oh! ne protestez pas. Je me connais. Vieille, triste, malade, trois bonnes raisons pour être à charge à tout le monde.

Elle paraissait malade, en effet, et passait de temps en temps la main sur son front avec un geste douloureux.

— J'ai la migraine, expliqua-t-elle, ne parvenant plus à déguiser son mal.

— Est-ce que ma présence vous fatigue, ma tante, ou puis-je vous être utile à quelque chose? demanda gentiment Simone.

— Restez si cela vous plaît; et, tenez, si vous le voulez bien, passez-moi le flacon de sels qui est là, sur la cheminée.

Simone trouva tout de suite le flacon, et, voyant

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

prodigieux, la langue allemande cède le pas devant le français. C'est un phénomène constant, qui a évidemment des causes très profondes et contre lequel, paraît-il, on veut réagir. C'est du moins l'idée de M. Hunziker, professeur à Aarau, qui dans un récent article publié à Munich dans le *Kampf um das Deutschthum* (La lutte pour l'idée allemande), propose de créer à Berne une Union scolaire suisse-allemande destinée à défendre les intérêts de la langue allemande.

C'est par l'école qu'on veut donc réagir. Le moyen paraît un peu faible et le *Bund* lui-même, commentant cet article, estime que c'est dans la vie de tous les jours, dans les rapports qu'ont entre elles les populations frontalières, que l'on observe le recul constant de la langue allemande et que l'on pourrait difficilement arriver au but par des réformes scolaires. M. Hunziker voudrait, en particulier, créer dans le Jura bernois, au lieu des écoles absolument allemandes, des écoles mixtes, à l'usage des immigrants allemands. Il demande également un enseignement plus soigné du bon allemand à côté du patois. Ce dernier point est à notre avis le point capital et c'est principalement à cause des patois que la langue allemande recule. M. Hunziker le dit très bien lui-même: « Le français lutte non pas avec l'allemand, mais avec tel ou tel patois ». Dans ces conditions, il va sans dire que la victoire doit rester au français. Les réformes scolaires proposées arriveraient peut-être à ce que nos Confédérés possèdent un peu mieux l'allemand que ce n'est le cas aujourd'hui, mais le patois restera toujours leur langue maternelle. Il faudrait donc tendre à supprimer celui-ci. Mais M. Hunziker lui-même n'en veut pas entendre parler et qu'en diraient nos Confédérés? Nous en restons donc en attendant à l'état de choses actuel.

Nouvelles des cantons

BERNE. — *Encore un noyé.* — Hier après midi, à 4 h., une jeune fille de 16 ans, nommée Hélène Girardet, s'est noyée dans l'Aar, près de l'établissement de bains. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

— *La Croix-Bleue.* — Au banquet de midi de la conférence internationale de la Croix-Bleue, le pasteur Hugendubel, de Berne, a porté le toast à la Patrie; le conseiller d'Etat de Steiger a salué les délégués au nom du gouvernement bernois. Ont encore pris la parole M. le pasteur Marthaler, de Berne, et le président central de la Croix-Bleue, M. L.-L. Rochat.

— *Exposition de Thoune.* — A l'exposition cantonale industrielle de Thoune, une loterie pour un montant de 150,000 francs est projetée, pour le cas où l'autorisation serait accordée. Une place spéciale sera réservée au matériel contre l'incendie. La réunion de la Société suisse des pompiers aura lieu probablement à Thoune en 1899, en même temps que l'exposition.

— *Société économique bernoise.* — Le comité central de la société économique et d'utilité publique du canton de Berne, s'est réuni cette après-midi. Il a décidé de faire en octobre une enquête sur l'effectif du bétail de boucherie indigène.

Il a décidé d'accorder son appui moral et financier pour l'organisation, à Berthoud, d'une exposition de juments poulinières.

Il a approuvé la publication d'une brochure sur les conserves et d'un travail sur l'élevage du petit bétail.

Le comité fera des démarches auprès des sociétés suisses de viticulture et de pomiculture pour la publication d'un ouvrage illustré sur les insectes nuisibles aux arbres fruitiers. Cette publication sera faite par le Dr Muller, de Wädenswil. Une délégation sera envoyée à Francfort pour étudier l'organisation de la station centrale pour l'utilisation des fruits.

ZURICH. — *Noyés.* — Hier un petit bateau a chaviré devant Thalwil. Un monsieur et une dame ont pu être sauvés; les autres personnes qui se trouvaient avec eux se sont noyées.

LUCERNE. — *Noyé.* — Un étranger, un homme d'un certain âge, originaire de Francfort, s'est noyé hier dans l'établissement des bains du lac de la ville.

BALE. — *Fête des lutteurs.* — Le comité de l'association des lutteurs suisses a décidé hier après midi que la prochaine fête suisse de lutteurs aurait lieu à Berne l'année prochaine.

Chronique du Jura bernois

Champoz. — Un vieillard, âgé de 80 ans, atteint de surdité, a été très surpris mercredi dernier, en rentrant à son domicile, de trouver la cassette où il mettait son argent ouverte et de constater la disparition d'un billet de 100 fr. M. Gustave Houmard, qui était au bois, avait fermé toutes les portes de son logement; le voleur savait parfaitement bien qu'il était absent et devait connaître la place des clefs, car il n'aurait pas agi à coup sûr comme il l'a fait. Ce n'est pas la première fois que M. Houmard se trouve dévalisé; il l'a déjà été d'autres fois, mais pour des sommes plus minimes. Il n'a jamais réussi à mettre la

main sur le voleur, mais il faut espérer que le système de ce dernier ne réussira pas toujours.

Chronique neuchâteloise

Neuchâtel. — Hier à midi, un char chargé de poutres fut laissé au haut de la rampe du Mail pendant que le domestique entraînait boire un verre au restaurant.

Le cheval, sentant que l'heure de son dîner était là, se mit en route sans attendre son conducteur.

Le char, pesamment chargé, fit prendre au cheval un galop désordonné, et finalement celui-ci fut traîné sous la voiture sur un parcours de dix mètres environ.

La pauvre bête est bien mal arrangée.

Acte d'honnêteté. — Il y a quelques jours, un jeune homme de Neuchâtel perdait près de la poste cent francs en billets. Un garçon d'une dizaine d'années, habitant le faubourg du Lac, trouva la somme, et sans consulter ses parents la porta immédiatement au poste de police. Le propriétaire, tout heureux de retrouver l'argent perdu, a laissé au garçonnet une bonne récompense que, dit-on, le brave enfant s'empresse de porter à la Caisse d'épargne.

Puisse ce premier dépôt, produit de son honnêteté, lui porter bonheur.

Précocité. — Un abonné de Cressier nous a apporté hier après midi quelques grains de raisin déjà d'une belle couleur brune, cueillis en pleine vigne.

(Feuille d'Avis de Neuchâtel.)

Chronique locale

Brutalité. — Hier au soir, à 11 1/2 h., à la rue du Premier-Mars, des individus avinés s'amusaient à faire courir un cheval attelé, en frappant la pauvre bête à tour de bras. Par le bruit qu'ils faisaient, leurs cris, leurs vociférations, ils avaient réussi à mettre le quartier en émoi. Ils ont été assez avisés pour cesser leur tapage avant que les agents de police fissent leur tournée de minuit, et c'est dommage, pour eux, non pour le cheval qu'ils maltrahaient, car ils n'auraient pas manqué d'être punis comme ils le méritaient.

Incendie. — Cette nuit, à minuit et demi, un incendie a complètement détruit la maison habitée par la famille Grossenbacher, Petites Crosettes 12.

Le feu, qui a pris dans la grange, s'est propagé avec une telle rapidité que les locataires ont eu à peine le temps de se sauver. Les personnes habitant au haut de la maison ont dû sauter par les fenêtres.

Lorsque l'alarme a été donnée en ville, à 1 heure, une vedette a été aussitôt envoyée sur les lieux, mais a jugé d'emblée tout secours inutile.

Le bétail était heureusement au pâturage, mais presque tout le mobilier, qui n'était assuré que pour la moitié de sa valeur, a été détruit.

On ignore les causes du sinistre.

Suicide. — La justice de paix de la Chaux-de-Fonds a procédé ce matin près du cimetière à la levée du corps d'un inconnu paraissant âgé de 40 ans qui s'est suicidé il y a plusieurs jours au moyen d'un pistolet.

Voici le signalement :

Longueur 170 centimètres; chapeau souple feutre noir; paletot et gilet brun rayé bleu; pantalon noir; bottines à lacets usagées; une chemise de toile quadrillée; deux mouchoirs de poche, couleur, dont un marqué S. B.

Vu l'état de décomposition du corps, il n'est pas possible de donner un signalement plus complet.

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur ce décès sont priées de les faire parvenir au greffe de la Justice de Paix de ce lieu. (Communiqué.)

Bienfaisance. — Le Fonds des Colonies de vacances a reçu avec une vive reconnaissance, par l'intermédiaire de M. le pasteur Paul Borel, la somme de cinquante francs, don anonyme fait en souvenir d'une bonne mère. (Communiqué.)

Ecole professionnelle de jeunes filles

Rapport de Madame Coradi-Stahl, inspectrice fédérale, sur l'Ecole professionnelle de jeunes filles de la Chaux-de-Fonds.

L'Ecole professionnelle de jeunes filles de la Chaux-de-Fonds n'a pas subi de modifications au point de vue de l'organisation et du programme d'études; les résultats obtenus dans les différentes sections sont bons, sans exception. Dans la confection, on s'applique à confectionner des effets d'habillements simples et de bon goût et l'on veille, comme il convient, à ce que le travail soit effectué solidement et consciencieusement. Les patrons sont chaque fois construits, puis une taille est coupée d'après le patron normal et ensuite d'après la mesure prise directement sur l'élève. On se sert de feuilles illustrées, réunies en cahiers, selon une méthode éprouvée par M^{me} Légeret, de l'Ecole professionnelle de jeu-

nes filles de Neuchâtel, et reproduites par le Département cantonal de l'instruction publique.

Dans la lingerie, on est agréablement frappé par la finesse et la propreté des travaux de couture; la méthode de coupe est bonne également. Quelques élèves suivent deux ou plusieurs cours, d'autres s'instruisent en vue de devenir maîtresses de couture.

On ne constate pas encore de résultats remarquables dans la broderie sur blanc, car il n'y a pas assez longtemps qu'elle est pratiquée; toutefois l'enseignement suit une marche systématique. La broderie artistique autorise de belles espérances et l'on y fait preuve de bon goût et d'habileté.

L'Ecole professionnelle de jeunes filles souffre toujours du peu d'intérêt que lui porte la population, ce qui étant donné la bonne organisation, l'activité du personnel enseignant, le dévouement et la bonne volonté des fondateurs et de la commission de surveillance actuelle, est non seulement incompréhensible, mais fort regrettable.

Le cours de septembre à janvier n'a été fréquenté en tout que par 42 élèves; celui qui commence est heureusement suivi par 62 élèves, nombre qui, réparti sur dix branches d'enseignement, est encore très modeste vis-à-vis d'une population de 30,000 âmes.

Puissent les intelligents et progressistes Montagnards se convaincre qu'une instruction solide et pratique, non seulement améliore et relève la femme elle-même, mais améliore aussi les conditions sociales et économiques de la famille et de la collectivité.

(Communiqué.) Anna DUCOMMUN-ROBERT.

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 17 août. — Le *Daily Mail* apprend de Washington qu'on annonçait hier que 40,000 nouveaux volontaires allaient être appelés.

Madrid, 17 août. — Une dépêche de la Havane dit que le croiseur *Mangrove* a attaqué samedi Caibarien, lançant 87 obus: les canonnières des forts ont riposté. Le feu a cessé lorsque le commandant du *Mangrove* a reçu la nouvelle, communiquée par une canonnière espagnole, que le protocole était signé.

Washington, 17 août. — M. Mac Kinley a nommé des commissaires pour l'évacuation de Cuba; ce sont les généraux Wade, Matthew, Butler et l'amiral Sampson; pour Porto-Rico ce sont les généraux Brook et Gordon et l'amiral Schley.

New York, 17 août. — Le conseil municipal prépare une réception solennelle à l'amiral Sampson.

Agence télégraphique suisse

Berne, 17 août. — La conférence internationale de la Croix-Bleue a eu ce matin sa deuxième séance générale, dans laquelle elle a entendu des rapports sur les délibérations des deux sections française et allemande, qui ont eu lieu hier après midi. Il ressort des délibérations de la section française que les compagnies d'assurance sur la vie ont offert d'assurer les membres de la Croix-Bleue à des conditions de faveur.

Le comité a vu avec satisfaction l'installation à Berne d'une fabrique de vins non alcoolisés, mais il a refusé toute collaboration parce qu'il estime que cela ne rentre pas dans son domaine.

L'assemblée a donné décharge au Comité central pour sa gestion pendant les trois dernières années.

Le Comité central international, avec M. Rochat de Genève comme président, a été confirmé à l'unanimité pour une nouvelle période. La partie des délibérations a ensuite été close par une prière. Plusieurs allocutions ont été prononcées.

Oberried, 17 août. — Un incendie a éclaté ce matin, vers 9 heures, dans le magasin de la fabrique de feux d'artifice Hamberger, provoquant une explosion formidable. Deux jeunes ouvrières ont été brûlées. L'une a succombé, l'autre est dans un état très grave, mais on espère pourtant la sauver.

Le bâtiment qui a brûlé renfermait le dépôt des corps des feux d'artifice. La cause de l'explosion n'est pas encore connue.

Madrid, 17 août. — Le conseil des ministres s'est occupé du rapatriement des soldats de Cuba; le conseil s'occupera probablement aujourd'hui de choisir les membres de la commission de la paix. Le conseil n'a pas traité la question de la convocation des chambres, parce que les ministres sont en dissidence avec M. Sagasta et étaient décidés à provoquer une crise.

Le gouvernement s'est mis d'accord pour rejeter la démission des généraux à Cuba, Porto-Rico et aux Philippines.

On assure que l'ouverture de la Chambre est fixée au 15 septembre.

Londres, 17 août. — Un diplomate a déclaré au correspondant du *Daily News* à Washington que M. Cambon a eu tort de signer le protocole; c'est un fait qui deviendra bientôt manifeste. M. Cambon aurait dû seulement rapprocher les belligérants et laisser conduire la suite des négociations par les Espagnols.

Lyon, 17 août. — Un grand incendie a détruit, la nuit dernière, vers minuit, la fabrique d'équipements militaires Estival à Montplaisir.

Le Ferrol, 17 août. — Un terrible incendie ravage les montagnes avoisinantes.

Rome, 17 août. — L'*Official* publie la loi donnant pleine exécution à la convention italo-suisse au sujet du percement du Simplon.

Madrid, 17 août. — Le ministre de la guerre a déclaré qu'il est inexact qu'il ait reçu une dépêche officielle du général Gaudenes touchant à la reddition de Manille; officiellement il sait seulement que le général Augusti est arrivé à Hong Kong.

Hong Kong, 17 août. — Le général Augusti a eu une longue conférence avec le consul d'Espagne; rien n'a transpiré. Le général partira immédiatement avec sa famille pour l'Espagne.

Hong Kong, 17 août. — Voici dans quelles conditions s'est accomplie la reddition de Manille: le capitaine général Augusti a été déposé le 5 août et le commandement en chef a été pris par le général Gaudenes. Le bombardement de Manille par terre et par mer a été notifié par les Américains le 9 au matin; le 13 la ville se rendait aux Américains, qui ont immédiatement hissé leur drapeau. Les officiers espagnols ont été laissés en liberté; les Espagnols conservent la justice et l'administration. Les rebelles campent en dehors de la ville.

Londres, 17 août. — On télégraphie de Washington au *Daily Telegraph* que l'opinion publique penche de plus en plus vers une occupation permanente des Philippines par les Etats-Unis, et qu'il est probable que M. Mac Kinley devra modifier ses vues sur la question de l'administration future de l'Archipel.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Des 15 et 16 août 1898

Recensement de la population en Janvier 1898:

1898: 31,605 habitants,

1897: 31,157 »

Augmentation: 448 habitants.

Naissances

Banz Jeanne-Esther, fille de Emile, journaliste, et de Emma née Fischer, Lucernoise.

Scheurer Hans-Louis, fils de Ernest, graveur, et de Rachel Léonie née Bourquin, Bernois. Thiébaud Blanche-Ida, fille de Paul-Auguste, graveur, et de Laure née Sterchi, Neuchâteloise.

Froidevaux Marguerite-Lucie, fille de Jean-Pierre-Justin, horloger, et de Louise-Emma née Vermot-Gaud, Bernoise.

Stucki Venise-Elisa, fille de Arnold, bûcheron, et de Jeannette-Alexandrine Galland née Grether, Bernoise.

Grand Guillaume Perrenoud Alfred-Eugène, fils de Alfred, graveur, et de Berthe-Angèle née Borel-Jaquet, Neuchâtelois.

Vuille-Bille Rose-Elisa, fille de Jules-Alcide, employé au S.-C., et de Elisa née Hirt, Neuchâteloise et Bernoise.

Novello Jules-Maurice, fils de Giulio, terrassier, et de Lucine Olga Thiébaud née Augsburger, Italien.

Promesses de mariage

Tissot Ernest-Samuel-Marc, journaliste, Vaudois, et Verdonnet Rose, Neuchâteloise.

Berney Jules Constant, remonteur, Vaudois, et Bolle Anna-Frida, horlogère, Neuchâteloise.

Vuille-Bille Henri-Alexis, remonteur, et Burgat née Schärer Ida-Rosine, cafetier, tous deux Neuchâtelois.

Chopard Paul-Auguste, tonnelier, Bernois, et Racine Alice Amélie, horlogère, Neuchâteloise.

Berger Eugène Zéline, greffier de paix, Neuchâtelois, et Guggler Maria-Ida, Bernoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

22354. Theurillat Aurèle-Emile, fils de Irénée-Camille-Benoni et de Maria-Elisa Cattin, Bernois, né le 10 juillet 1898.

22355. Giannini Giovanna Pacifica, fille de Attilio et de Adèle-Maria Cavadini, Tessinoise, née le 1^{er} août 1892.

22356. Buhlmann Johann, fils de Friedrich et de Maria née Moser, Bernois, né le 14 avril 1877.

22357. Huguenin-Virchaux Jules-Frédéric, époux de Marie-Lucie née Calame, Neuchâtelois, né le 24 janvier 1828.

22358. Prince Berthe-Augusta, fille de Louis-Auguste et de Rose-Zélie Rosselet, Neuchâtelois, née le 1^{er} juillet 1898.

LA MAISON d'expédition de drap MULLER-MOSSMANN, à Schaffhouse, fournit de l'étoffe suffisante

pour 1 habillement complet pour hommes » 7.80
 » 1 joli pantalon solide » 2.90
 » 1 superbe habillement pour garçons » 3.90
 » 1 élégant pardessus pour hommes » 6.20
 » 1 havelock moderne pour dames » 7.90
 » 1 charmante cape » 4.50
 Demandez des Echantillons de ces étoffes et vous les recevrez de suite et franco. 11232-5*

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS
COURS DES CHANGES, le 17 Août 1898.

Neus sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

	Est.	Cours
Chèque Paris	100	37 1/2
Court et petits effets longs	2	100 25/4
2 mois) acc. françaises	2	100 25/4
3 mois) min. fr. 3000	2	100 80
Chèque min. L. 100	2	35 30/4
Court et petits effets longs	2 1/2	35 29
2 mois) acc. anglaises	2 1/2	25 31 1/2
3 mois) min. L. 100	2 1/2	25 33 1/2
Chèque Berlin, Francfort.	124	—
Court et petits effets longs	3 1/2	124 03 1/2
2 mois) acc. allemandes	3 1/2	124 12 1/2
3 mois) min. M. 3000	3 1/2	124 17 1/2
Chèque Gênes, Milan, Turin	92	80
Court et petits effets longs	5	92 80
2 mois, 4 chiffres	5	93 10
3 mois, 4 chiffres	5	98 30
Chèque Bruxelles, Anvers	108	07 1/2
2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	8	100 45
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	8	100 07 1/2
Chèque et court	3	109 70
2 à 3 mois, trait. acc., fl. 3000	3	208 70
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	219 70
Chèque et court	4	210 60
2 à 3 mois, 4 chiffres	4	210 60
Chèque et court	5	5 2 1/2
2 à 3 mois, 4 chiffres	4	—
Billets de banque français	100	25
» allemands	124	—
» russes	2	57
» autrichiens	110	60
» anglais	25	30
» italiens	92	70
Napoleons d'or	100	25
Souverains anglais	25	26
Fibres de 20 mark	24	80

Enchères publiques

de Bétail, Outils aratoires, Champs, Foin, etc., aux REPRISSES, La Chaux-de-Fonds.

Pour cause de cessation de culture, M. AMI MAIRET, agriculteur, fera vendre aux enchères publiques, devant son domicile, aux Reprises n° 14, le samedi 20 août 1898, dès 2 h. après midi :

Un cheval, 2 vaches, 2 petits porcs, 1 veau, des poules, outils aratoires, le foin de l'année courante, les champs à récolter, ainsi que différents objets mobiliers.

Conditions : 3 mois de terme moyennant bonnes garanties.
La Chaux-de-Fonds, le 12 août 1898.

Greffe de Paix.

12409-2 G. HENRIOD.

Attention!

MIEL PLUMES à LITS
ŒUFS OIES VIVANTES

2 1/2 kilos Miel d'abeilles, garanti pur, à 4 fr. 70; 5 kilos Miel d'abeilles, garanti pur, à 8 fr. 50; Œufs, par caisse de transport, juste 1440 pièces, marchandise garantie belle et fraîche, 91 fr.; Plumes d'oies, non préparées, 1re qualité, par livre 1 fr. 55; Plumes d'oies, préparées, de toute 1re qualité, par livre 3 fr. 40 c.; Edredon fin, la livre 5 fr.; Oies vivantes de 5, 6, 7 livres, par livre 90 c., — sont envoyés continuellement contre remboursement. H-2492 G

GEHR. SCHWEIZER,

Maison d'exportation, ENGELBURG près Saint-Gall.

N.B. — Le poids se compte brut, les prix franco, à l'exception de la volaille.
Pour les grandes commandes et pour revendeurs, prix spéciaux. 12414-1

COMMERCE

Pour cause de décès, à céder de suite ou pour époque à convenir, un assez important commerce d'épicerie, mercerie, laiterie, vins et liqueurs, situé au centre des affaires et très bien achalandé. Avec l'appartement, belle et grande cave dans la même maison. Conditions de reprise favorables.

S'adr. au Bureau d'affaires E. Hofer, notaire bernois, rue de la Demoiselle 99. 12180-2

Entreprises de travaux de

Menuiserie-Parquetterie
en bâtiments, Vitrierie, Caisses d'emballage pour l'horlogerie et Réparations en tous genres.

JOSEPH ZANARONI

menuisier, successeur de L.-F. Meyer. Atelier et domicile

Rue du Grenier 12

Prompte et soignée exécution à prix modérés. 11595-2

A louer

pour Saint-Georges 1899 :
LOGEMENT de 3 ou 4 pièces avec alcôve, belle cuisine et dépendances au troisième étage, côté vent, rue Neuve 2. — S'adresser au magasin de fournitures HENRI SANDOZ. 9522-27*

A louer pour St-Georges 1899

dans une maison de construction moderne, bien habitée, au centre de la ville, belle exposition au soleil, un 2^{me} étage de 8 pièces, dont une avec balcon, 2 cuisines et dépendances à double. — S'adresser à M. Victor Brunner, Demoiselle 37. 12120-3

Appareils et Accessoires photographiques

PRODUITS CHIMIQUES pour la Photographie.

Pocket Kodak. — Appareils de la Compagnie Eastmann.
PELLICULES pour Kodaks et Bulls' Eye. 11910-5*

PLAQUES Lumière, Smith, Monkhoven, Graffe et Jouglu.

PAPIERS LUMIÈRE, VELOX, CALCIUM.

Bains de développement, de fixage, de viro-fixage. — Produits toujours de première fraîcheur.

Dr A. BOURQUIN, pharmacien-chimiste

39, RUE LÉOPOLD ROBERT 39.

SIROPS DE FRUITS

aux

Framboises, Grenadine, Fraises, Cassis, Mûres, Orgeat, Citronnelle et Orangine,

se font sans grande peine avec les Extraits de fruits, purs, DE LA

Droguerie E. PERROCHET FILS

4, Rue du Premier Mars 4.

Sirops de fruits prêts, à 1 fr. 50

le litre (verre perdu). 12119-7



VINS

MAISONS DE PREMIER ORDRE

FEHLMANN et Cie, Bordeaux, Bourgogne. 12315-1

Charles PERRIER, Saint-Blaise, Hauterive.

Gustave FONJALLAZ, Eppesses, Dézaley, Clos de Calamin.

TÉLÉPHONE Justin HUGUENIN-D'OR, Représentant.

Liquidation

pour cause de santé

Mlle A. ROBERT

Successeur de Sœurs HELM & Cie

Rue Léopold-Robert 3

vendra toutes les marchandises de son magasin, consistant en Mercerie, Aunages, Flanelles, Molletons, Cotons, Trièges, Laines et Cotons à tricoter, crocheter et broder, Gilets de chasse, Lainages en tous genres, Camisoles, Caleçons, Jupons, Cravates, Rubans, Dentelles, Gants, Toiles cirées et toiles caoutchouc, etc. 6906-2

avec Escompte de 10 p. c.

Terrains à bâtir à Colombier et à Bôle

A vendre, sur le coteau dominant Colombier, verger et vigne de 3028 m², pouvant être morcelés, et entre Bôle et Colombier une vigne de 1725 m² jouxtant la route cantonale. Canalisation d'eau à proximité immédiate. — Vue étendue et imprenable. 12097-1

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser au notaire JACOT, à Colombier.

Ivrognerie Guérison

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous, m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison, à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire, se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Lagerstrasse 111, Zurich II, le 28 Décembre 1897. Albert Werndli. La signature de Albert Werndli a été légalisée. Pour le syndic, Wolfensberg, substitué du préfet. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. » N° 13.

PHONOGRAPHE

Vente de phonographes depuis 75 fr. cylindres vierges et enregistres véritables Edison. Prix défilant toute concurrence. Cylindres vierges à 1 fr. 50. Pièces cylindres enregistres à 3 fr. 50 pris par six. Réparations de machines. Remplacement de Diaphragmes et Saphirs. S'adresser chez M. Hermann-Meylan, rue du Nord 163. 12550-2

L'atelier de peintre sur émail

François Pfeifer, Pforzheim

Dillsteinerstrasse 14

se recommande pour tous genres de travaux sur émail, à des prix modérés.

Spécialité : Bons portraits, bustes et têtes. Echantillons à disposition. 11932-4

Aux monteurs de boîtes

A remettre un atelier de monteurs de boîtes bien installé, ou à défaut, à vendre en détail, l'outillage se composant d'un coffre fort, balancier, laminoirs, balances Grabhorn, 2 établis neufs, 1 rogneuse peu usagée, lampes et soufflets à gaz, tours, roues, 1 fournaise portative, 1 meule, étaux et quantité d'objets dont le détail est supprimé. 12509-2 S'adresser à Mme Kaiser Girard, Bienne.

Fabrique d'aiguilles

A remettre, à des conditions très avantageuses, une fabrique d'aiguilles d'ancienne renommée. Outillage moderne pour tous genres. Affaires assurées. — S'adr. sous initiales A. B. 12291, au bureau de l'IMPARTIAL. 12921-3

Au Nègre

Rue de la Balance 16

Pour cause de réparations, liquidation jusqu'au 31 août : Cannes, Chaînes de montres, Pipes, Maroquinerie, Papeterie deuil, Souvenirs, Cartes de félicitation, Jouets, Pétards, Fusées, et autres articles. — 20% de rabais. 12464-3*

Avis aux pierristes

J'avise MM. les pierristes que j'ai en dépôt un beau choix de perçages et grandissages de divers genres de pierres, rubis, saphir et grenat.

L. DUBOIS ROZAT,

9148-3 rue du Parc 22. Assortiment de Pierres et Diamant.

LUXE Fr. 340 GRAND LUXE Fr. 400
POPULAIRE Fr. 260
GENÈVE
16 Bd. de Plainpalais
PAIEMENTS MENSUELS DEPUIS 25 FR.
Renseignements chez 9689-2

M. G. Scheurer

Rue de la Demoiselle 136,

La Chaux de Fonds

Baume d'Hercule

guérit promptement toutes douleurs, telles que :

Rhumatismes, Lumbagos, Névralgies.

Exiger sur le flacon la signature de l'inventeur. — Seul dépôt : Pharmacie BOURQUIN, rue Léopold Robert 39, la Chaux-de-Fonds. 11898-14*

Maison à vendre

A vendre à 10 minutes et au dessus de Neuchâtel, une maison de rapport et d'agrément. S'adr. à M. J. Degrandi, rue du Progrès 99, La Chaux-de-Fonds. 12464-2*

Phœnix de Londres
Compagnie Anglaise d'Assurances contre l'Incendie

— Fondée à Londres en 1782. —

Concessionnée par le Conseil fédéral.

Capital social : 67,220,000 francs

dont 10 pour cent versés.

Réserves au 31 décembre 1896 : 25,387,754 fr. 85.

LE PHENIX est une des plus anciennes compagnies Incendie du monde. 116^e années d'activité. Indemnités payées depuis sa fondation plus de 500,000,000 de francs. Primes perçues en 1896, frs 24, 454, 758, 30.

LE PHENIX souscrit à des conditions très avantageuses toutes espèces d'assurances contre l'incendie et les explosions. Les dommages causés par l'explosion du gaz d'éclairage et de la foudre, non suivie d'incendie, sont garantis sans surprime.

Pour la conclusion d'assurances, prospectus, et pour tous renseignements s'adresser à l'agence locale des Montagnes chez M. Raoul PERROUD, rue de la Paix 45, à Chaux-de-Fonds. H-3076-N 4398-5

Aux Magasins de Nouveautés

LA CONFIANCE

LA CHAUX-DE-FONDS

Mise en vente de TISSUS BLANCS

OCCASION

Toile écrue	pour drap, largeur 175 cm, le mètre	0.65
Toile écrue	pour chemise, largeur 75 cm, le mètre	0.30
Toile écrue	forte qualité, largeur 80 cm, le mètre	0.35
Toile blanchie	pour chemise, largeur 75 cm, le mètre	0.39
Toile blanchie	pour drap, largeur 175 cm, le mètre	1.15
Essuie-mains	largeur 40/45 centim., le mètre	0.25
Linges de cuisine	largeur 40/45 cm, le mètre	0.30
Essuie-mains	forte qualité, largeur 40/45 cm, le mètre	0.50
Serviettes de table	blanchies, la douzaine	4.95
Toile de fil	blanche pour drap, qualité excellente, largeur 180 cm, le mètre	2.25

Pharmacie BOURQUIN
Rue Léopold Robert 39.

Dépôt des
- Spécialités -
SUIVANTES: 11911-7°

Pilules Pink
Tisane des Schakers
Vin de Vial
Warner's Safe Cure
Thé Chambard
Pastilles Géraudel
Lait stérilisé
des ALPES BERNOISES
Lait condensé de Cham
Farine d'avoine KNORR
Cognac Ferrugineux Golliez

Pour parents!

Le soussigné serait disposé à prendre en pension un garçon intelligent, d'une bonne famille de la Suisse romande, à l'effet d'apprendre la langue allemande. Bonnes écoles dans la localité. Bon traitement familial assuré. — S'adr. à M. Charles.-Fr. König, pasteur, à Huttwyl (Berne). 12996-1

BOULANGERIE

A louer pour le 11 novembre 1898, la boulangerie rue de la Cure 2, se composant d'un laboratoire, de 2 pièces, dont une à l'usage de magasin et d'une cuisine, plus un appartement au 1er étage, de 2 chambres et cuisine, doubles dépendances. S'adr. à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 12582-3

De grands succès
s'obtiennent dans le traitement des impuretés de la peau au moyen du

Savon au lait de lis
de BERGMANN 4836-7

Marque déposée: Deux mineurs de Bergmann & Cie, à Zurich. — Le savon reconnu le plus doux et le meilleur pour les teints fins et blancs et contre les taches de rousseur. — Se vend à 75 c. le morceau, chez M. Salomon WEILL, coiffeur, rue des Endroits (rue Léopold Robert).

A LOUER
de suite ou pour époque à convenir:

Fritz Courvoisier 38 a, deux beaux logements au premier et au deuxième étage, bien exposés au soleil, avec dépendances et jardin. 11549-7°

S'adresser en l'Etude
A. Monnier, avocat
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

Pailles et Fourrages

Paille de seigle, nouvelle.
Paille de froment, nouvelle, aux prix du jour et dans les meilleures conditions.

Pour renseignements, s'adresser à M. Georges DuBois, négociant, à la Chaux-de-Fonds. 11574-15

A vendre de suite

Un collier bâtard complet, tout à fait neuf, un fort char à pont à flèche, mécanique devant très forte en parfait état, une voiture à soufflet peu usagée avec deux tabliers et banc derrière à volonté. — S'adresser à M. Henri Mathy, rue du Premier-Mars 5. 12580-5

Etude A. JAQUET, notaire
12, PLACE NEUVE 12

A louer pour le 11 Novembre 1898
Grenier 30 logement de 4 pièces. Prix: fr. 550. 12542-2

Bureau HENRI VUILLE, gérant
10, Rue Saint-Pierre 10

A louer pour le 11 Novembre 1898
Terreaux 11, rez-de-chaussée de 3 pièces avec corridor, cuisine et dépendances. Prix modéré. 12143-7

Domaine

On demande à acheter pour St-Georges 1899, un petit domaine. 12211
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

EXPOSITION DES MAGASINS DE L'ANCRE

1 ^{re} et 2 ^{me} Devantures 16514-79°	3 ^{me} et 4 ^{me} Devantures	5 ^{me} Devanture
Vêtements pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants.	Confections pour Dames et Fillettes	TOILES cirées en tous genres.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
Rich. Kohl-Simon
Promenade 25 CHAUX-DE-FONDS Promenade 25

Ouvrage soigné. — Portraits, Genre et Photographie industrielle. — Prix très modérés. — Par un travail sérieux et consciencieux, je puis garantir que je ne négligerai rien pour satisfaire ma clientèle.

ON OPÈRE PAR TOUS LES TEMPS
RICHARD KOHL, photographe.
3840-55

LANOLIN Toilette-Cream
LANOLIN

Incomparable pour la beauté et les soins de la peau

Demandez la MARQUE "Cercle à Flèches"

Chez tous les pharmaciens et droguistes

En toiles à 15, 25 et 75 cm., en tubes à 50 cm. à 1-fr

DÉPÔTS dans les Pharmacies L. Barbezat, H. Berger, Bech, Monnier, D. Bourquin, Boisot, Bonjour, Leyvraz, Parel, Buhlmann, ainsi qu'à la Droguerie Perrochet, rue du Premier Mars 4, et au Dépôt de produits pharmaceutiques J.-B. Stierlin, rue du Marché 2 (vis-à-vis de l'Impr. A. Courvoisier). 2012-25

Feux d'artifices divers
Fusées, Soleils, Chandelles romaines, Pots à feu, Feu d'infanterie.

Flammes de Bengale sans fumée. 11909-3°

Pharmacie BOURQUIN, Léop. Robert 39.

Electricité

Le magasin de LUSTRIERIE de la FABRIQUE D'ÉBAUCHES de SONCEBOZ (Branche Electricité), situé: 25, Rue Daniel JeanRichard 25, au 1er étage, à LA CHAUX-DE-FONDS, est toujours bien assorti en

Lampes portatives et suspensions fixes et mobiles.
Bras, Appliques, Lampes pour billards, etc.,
BECS en genres, riches et ordinaires, pour installation d'éclairage électrique d'appartements et locaux industriels. H-1135-J

Spécialités: QUINQUETS D'HORLOGERS pratiques, mobiles en tous sens
Fers à repasser, Allume-cigares, Chauffoires électriques pour plats et spéciaux pour pharmaciens, etc.

Fabrication spéciale d'Appareils et tous Articles de masse appliqués à l'électricité.

Matériel et Fournitures d'Installation pour Eclairage électrique, Sonneries, Téléphones, etc. 2508-1

BANDAGES même pour les cas les plus graves, livrés sous bonnes garanties et au prix de fabrique, par le Dr Krüsi, fabrique de bandages, GAIS (Appenzel). 5241-21

Carnets d'Etablissage

FACTURES
Memorandums, En-têtes de lettres

Baux à loyer
en carnets et en feuilles

FACTURES
au détail et reliées en carnets

PRIX MODÉRÉS

Imprimerie **A. COURVOISIER**
PLACE DU MARCHÉ

Formulaires de Traités

ELOS VELOS
FOURNITURES ACCESSOIRES
LES WERMEILLE 63, rue de la Citadelle 15

Cosmos, Jeanperrin, Opel

Aux Trois Chevrans NEUCHÂTEL

Médaille du Cinquantenaire de la République neuchâteloise.
Imitation vieil argent, cuivre ou bronze H-7124-N

Prix **6 fr.**

10799-2 A. JOBIN, orfèvre.

MONTRES soignées
E. RICHARD-BARBEZAT
ORFÈVRE 25
Rue Léopold-Robert
7659-26

Chez M. Daniel Stautler, négociant aux Ponts de Martel, quelques jeunes POU-LICHES primées, quelques bons chevaux de travail, une grosse vache portante primée en seconde classe, deux taureaux et quelques génisses sont à vendre à des prix raisonnables. 12581-5

Elevage et engraissement des volailles.

Un aviculteur demande un associé possédant quelque fortune, pour exploiter l'aviculture pratique et volaille de basse-cour, comme Bresse et les Etats-Unis. Adr. offres sous chiffres G. 2355 C., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds. 11958-2

Miel

A vendre du beau miel en capote et du BOIS sapin sec, branches. — S'adresser à M. C. Villars-Robert, au Basset. 12529-2

MAGASIN

A remettre de suite un magasin d'épicerie, mercerie, laiterie, charcuterie, etc., très bien situé. Peu de reprise. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 12299

Pâtisserie-Confiserie Genevoise Eugène Ehrhard
1, Rue du Puits Rue du Puits 1.
Seul concessionnaire du 12524-1

Thé Indo-chinois
de l'Himalaya
le plus réputé pour son arôme.

Boulangerie des Familles
50, rue Jaquet-Droz 50.
Prix du PAIN: **36 c**
le kilo. 3219-56
Au comptant: 5 pour cent d'escompte.

Lait stérilisé naturel
à 25 c. la bouteille
à la Laiterie D. HIRSG
7, RUE DU VERSOIX RUE DU VERSOIX 7.
Dépôts chez
M. J.-B. Stierlin, place du Marché.
M. A. Winterfeld, à la Gare. 5525-203

Articles de sport

Culottes p^r gymnastes.
Maillots
Ceintures p^r vélocipédistes.
Maillots
Bas 12008
vendus à des prix défiant toute concurrence

A LA CHEMISERIE Jules ULLMANN
57, Rue Léopold-Robert 57.

Etude Ch. BARBIER, not.
19, RUE DE LA PAIX 19.

A LOUER
de suite ou pour époque à convenir
Progrès 4. Cave de 33 m³. Prix modéré. 9644-18*

Industrie 10. Premier étage de 3 pièces et dépendances. 500 fr. 9645

Progrès 9a. Deuxième étage de 2 pièces et cuisine. 300 fr. 9646

Progrès 4a. Premier étage de 2 pièces et cuisine. 9647

Terrain à bâtir

mesurant 3624 m², situé entre la rue du Doubs et les rues de Bel-Air et du Temple Allemand, à vendre en bloc ou par parcelles. S'adresser à M. François Riva, rue des Terreaux 22. 727-66

Les Bureau et Comptoir C. Bourquin-Champod
seront transférés à partir du 15 août
Rue de la Demoiselle 35
(Maison Vve Ch.-Léon Schmitt). 12463

AVIS aux fabricants d'horlogerie!

Un monteur de boîtes or travaillant seul, faisant la petite pièce, désire entrer en relations avec un fabricant qui pourrait l'occuper continuellement. Travail soigné, certificats de capacités à disposition. 12850
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

COMMIS-HORLOGER

Un homme expérimenté, au courant de l'établissage, de la comptabilité et correspondance horlogère, connaissant le remontage et la manutention de toutes les parties de l'échappement ancre cherche emploi. Il est qualifié avantageusement pour remplir ces fonctions simultanément. Références à disposition. — Pour d'autres renseignements, s'adresser sous initiales R. L., Case postale 4113. 12193

Appartement à louer

A louer pour le 11 novembre 1898, dans un quartier très fréquenté, un magnifique appartement de 4 pièces avec corridor et dépendances, plus deux chambres pour atelier et bureau, le tout pouvant être loué ensemble ou séparément. Prix modéré.
S'adresser au bureau de M. Henri VUILLE, gérant, rue St-Pierre 10. 11288

LA JURISPRUDENCE dans le canton de Neuchâtel

à la fin du siècle passé et au commencement de celui-ci

Fragments historiques authentiques

En 1798 et les années suivantes, le canton de Neuchâtel donnait asile à un certain nombre de bandits, de gueux, de voleurs, de déserteurs et de mendiants.

Parmi ces gens peu recommandables et peu intéressants, se trouvaient deux français en passage dans la principauté, qui avaient commis un vol de montre d'une valeur de francs 200, dans une localité du canton.

Dans ce temps-là, la législation criminelle était non seulement sévère, mais inhumaine et barbare.

Voici un arrêt qui renouvelait les mesures rigoureuses tendant à faire disparaître du pays les déserteurs, les rôdeurs, les gueux, les mendiants et les gens sans aveu qui s'y répandaient.

— Le 15 août 1768 —

« Sur les informations données à la Seigneurie que depuis un certain temps le pays se trouve inondé de déserteurs, de gueux, de mendiants, etc., comme il convient de faire vider le pays des gens de cette espèce, il est ordonné à tous les officiers de cet Etat :

« 1^o De faire établir dans leurs juridictions des gardes valides et en état de sévir contre ces personnages cy-dessus indiqués pour les faire sortir promptement du pays ;

« 2^o De faire mettre une affiche aux lieux accoutumés dans laquelle il soit déclaré, au nom de la Seigneurie que l'on accorde huit jours à compter depuis le moment de la publication aux gens de l'espèce ci-devant spécifiée pour vider cet Etat ; et si à l'expiration de ce terme il se trouve de ces gueux et rôdeurs dans le pays il est enjoint aux dits gardes de les conduire à l'office de la juridiction qui décidera s'ils sont dans le cas d'être fustigés préventivement et qui les fera ensuite incarcérer dans le lieu même, s'il y a quelques endroits propres à les tenir renfermés et les faire nourrir au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'il en ait informé monsieur le procureur général qui lui enverra le bourreau pour le fustiger de manière à lui faire passer l'envie de venir infecter le pays.

« Donné en Conseil tenu sous notre présidence au Château de Neuchâtel le 15 août 1768.

« (signé) CHAMBRIER. »

(Ce récit se trouve consigné dans les archives de la commune du Locle).

Je passe sous silence d'autres arrêts curieux sauf un sur les lois somptuaires.

Les accusés n'avaient pas le droit de prendre un défenseur : les jugements se rendaient à huis-clos et restaient secrets.

Le petit Conseil composé de 24 membres, sauf erreur, se constituait en cour de justice sous la présidence du maire de la ville — qui remplissait — en même temps — les fonctions d'accusateur public : il interrogeait et jugeait les accusés.

C'était là un retour aux pratiques du moyen âge.

Le moindre délit était puni de la flagellation publique, à laquelle on joignait souvent la marque. Le patient, épuisé par la perte de son sang, finissait par tomber en défaillance. C'était une chose terrible.

On raconte qu'un juif fut ainsi flagellé aux quatre coins de la place de l'Hôtel-de-Ville de Chaux-de-Fonds pour s'être rendu coupable d'un vol minime.

Il existait aussi le Tourniquet, espèce de cage en bois, dans laquelle il y avait juste la place pour se tenir debout. Cette cage était montée sur un pivot. Les enfants allaient faire tourner la cage jusqu'à ce que le supplicié fût pris de vomissements.

Les femmes impudiques et de mauvaise vie étaient saisies et promenées dans la ville par le bourreau. Elles portaient un écriteau sur la poitrine et étaient précédées de tambours, qui battaient une marche particulière ; puis on les conduisait à la frontière.

Le supplice de la roue fut encore appliqué à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. On parla longtemps au Val-de-Travers d'un Pellaton roué vif au Gibet de Môtiers.

Vers l'an 1802 ou 1804, on roua, pendit et décapita la famille Favre de Chézard, reconnue coupable d'assassinats, dans des circonstances horribles. Le père fut roué, la mère et l'aîné des fils décapités et le cadet pendu. On racontait alors qu'une indiscretion sans doute involontaire de leur petite fille avait éveillé l'attention de la justice, et qu'au moment où on les arrêta, ils allaient la brûler dans le feu qu'ils avaient chauffé à cette intention. La petite fille avait dit, en montrant le feu tout rouge : Voilà où mon papa brûle les gens qui viennent chez nous.

(Ce récit est raconté par un témoin authentique et qui eut l'occasion d'entendre plusieurs fois raconter ces faits. Ce témoin — François Robert, du Locle, né à Couvet, en 1792 — est mort à l'hospice du Locle en 1864).

Ils ne firent des aveux qu'après avoir été mis à la torture !

Voici l'histoire raccourcie de ces Favre.

L'affreuse découverte de deux cadavres, trouvés l'été de 1801, au fond d'un ancre des montagnes du Val-de-Ruz ou de Cernier,

produisit dans tout le pays une horrible sensation, une espèce de panique. L'un de ces corps morts, encore vêtu pouvait être tombé par accidents ou avoir été jeté dans ce trou par des brigands étrangers ; ce précipice ne se trouve pas éloigné d'un sentier battu et fréquenté par les habitants des nombreuses fermes que l'on rencontre le long de ces montagnes. Mais l'autre corps était coupé par morceaux enveloppés dans une toile grossière.

Cette horrible boucherie sembla à chacun n'avoir pu être faite que dans une maison d'habitation et par des gens du pays. Comme on faisait depuis plusieurs années des perquisitions tendant à découvrir un vieux marchand colporteur italien qui avait disparu dans nos contrées et dont on avait suivi la trace jusqu'à un des villages les plus voisins du Creux dit de la « Poeta » « Mantche », où gisaient les deux cadavres qui y avaient été portés la nuit sans doute, on ne douta point que celui qui était tronçonné ne fût le corps de l'infortuné *Famé*. L'autre fut bientôt reconnu à ses habits et à sa chevelure pour être un nommé *Bouquet*, savoyard d'origine. Le soupçon de ces assassinats tomba comme la foudre sur la famille Favre qui habitait alors depuis peu le village de St-Martin. On attribue aux Favre les ruines d'une maison qui se voit au contour de Suze au-dessus de Boinod, route de Neuchâtel).

Le gouvernement fit saisir et incarcérer le père dans le courant du mois d'août 1801. Il avait en même temps ordonné l'arrestation des deux fils aînés. Mais on ne put les prendre s'étant enfuis. Mais, au bout de quelques jours, ils se rendirent au château de Valangin, se constituant prisonniers.

Les préventions contre ces prévenus étaient générales, malgré qu'ils ne voulussent rien avouer. Après sept mois de détention, il a fallu recourir à la torture pour leur arracher des aveux. Enfin, on eut toutes les preuves possibles des délits commis dans la maison qu'ils habitaient à Chézard et qui se voit encore aujourd'hui. Le père dont l'atrocité était sans exemple, aurait été roué vif s'il ne se fût jugulé lui-même dans son cachot quelques jours avant son exécution. Mais la Providence permit que ce malfaiteur fût envers lui-même un bourreau plus cruel que ne l'eût été l'exécuteur de la justice, puisqu'il souffrit plus de 24 heures au milieu des tourments et des angoisses de la mort la plus terrible. Il périt dans la nuit du samedi au dimanche et fut exposé en jugement dans l'état où il s'était réduit, le lundi suivant, 12 avril 1802.

M^r Touchon, pasteur à Valangin, prononça le premier discours.

Quinze jours après suivirent le jugement et l'exécution de la femme Favre et de ses deux fils. La mère eut la tête tranchée, le cadet des fils fut pendu et l'aîné décapité.

C'est à cette occasion que fut prononcé le second discours.

En 1805, Samuel Baur dit Payson fut roué vif pour avoir tué à coups de hache un cabaretier et sa femme pour les dépouiller. Le pasteur Georges François Jaquemot prononça le discours sur l'échafaud.

Le 16 décembre 1785, Jean-Louis Pelaton fut pendu au gibet de Môtiers-Travers pour cause d'assassinat. Quatre pasteurs l'accompagnaient depuis le Château et sept bourreaux

Revenons aux trois Français. Ils furent condamnés et pendus au gibet de Neuchâtel.

Au-dessus de la terrasse de l'Eglise on avait construit en planches une espèce de cirque avec des gradins tout autour, sur lesquels les juges et les enfants des écoles prirent place. Les condamnés, qui ne connaissaient pas encore leur sort, furent alors amenés, libres de tout lien, et placés au centre : ils confirmèrent leurs aveux, on leur lut la sentence et furent livrés au bourreau qui les garrotta. Le cortège se mit en marche pour le lieu patibulaire, suivi de la foule toujours avide de ces sortes de spectacles. Ce qui leur donnait un aspect plus lugubre, c'est la présence des capucins du Landeron, venus pour les assister dans leurs derniers moments.

On dit qu'après chaque exécution, le magistrat jetait aux pieds du bourreau une bourse renfermant son salaire, le prix du sang.

Il devait porter son glaive à droite et jamais à gauche.

On peut voir au Musée des Beaux-Arts à Neuchâtel les fers que l'on faisait chauffer pour la marque, ainsi que les glaives qui servaient pour décapiter. Les concierges désignaient ces glaives sous le nom de « Rasoirs de Steinmeyer. »

Le 17 novembre 1717, Abram Dubois fut arrêté pour blasphèmes et condamné à baisser terre, avoir la langue percée sur la place du château de Valangin, bannissement 2 ans et frais.

Le 19 juin 1686, la justice condamne Daniel Monnier au tourniquet, pour avoir rompu une barre et pris des cerises.

Le 15 juillet 1815 fut lu le rescrit royal qui abolissait la torture.

Le 8 novembre 1684, enquête pour découvrir ceux qui ont volé le cadenas et la fermeture du tourniquet de Valangin.

Le 17 janvier 1685 le procureur général et le procureur de Valangin forment demande à la communauté de Savagnier afin qu'elle ait à remettre incessamment en état son tourniquet, conformément au mandement de la Seigneurie.

(A suivre.)

Casino-Théâtre du Locle
Exposition de Peinture
Société suisse des Beaux-Arts
(Section du Locle)
ouverte du **Dimanche 21 Août** au **4 Septembre 1898** inclusivement, chaque jour, de 9 h. du matin à 7 h. du soir, sans interruption.

Entrée 50 cent.

Des actions de 5 fr. sont en vente à la caisse, donnant droit à 3 billets de loterie et à la libre circulation pendant toute la durée de l'Exposition. 12688-10

TAILLEUSE

Mlle Schorpp, tailleuse, rue de la Demoiselle 98, de retour de Paris, se recommande à sa bonne clientèle et au public en général. Une apprentie pourrait entrer de suite. 12644-3

Avis aux agriculteurs !

A vendre des abreuvoirs en bois ayant servi pour le cantonnement du Régiment de cavalerie. — S'adr. au bureau des Travaux publics. 12686-3

EMPRUNT

On cherche à emprunter 5 à 7000 fr. au 4 1/2 %, contre garantie hypothécaire. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12649-3

Aux menuisiers-ébénistes !

Quelques belles billes de noyer, dont une mesure 1 m. 20 de diamètre, toutes scies de différentes épaisseurs, sont à vendre à l'Usine hydraulique J. Deschamps, à Valangin. 12648-2

Enchères publiques

Vendredi 19 Août 1898, à 1 heure de l'après-midi, il sera vendu à la Halle aux enchères, Place Jaquet-Droz, en ce lieu :

Des canapés, une grande armoire, un divan, des chiffonniers, un buffet, des régulateurs, des cadres, des tables de nuit, tables à ouvrage, des glaces, un pupitre, une vitrine, une banque de magasin, une quantité de ressorts pour sommiers, 15 kilos laine cardée, 10 kilos crin noir, une pièce toile forte, des paquets de clous, d'agrafes et de ficelle.

En outre, il sera vendu un fonds de magasin de mercerie, consistant en dentelles, rubans, jupons, caleçons, tabliers, chemises, camisoles, mouchoirs, gants, cravates, fils, laines, châles, corsets, etc., etc.

Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H 2488-c

La Chaux-de-Fonds, le 12 août 1898. 12645-1

Cheval à vendre
à prix modéré. Convientrait pour faire tous les travaux de ferme. 12647-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bureau Henri Vuille, gérant
10, rue Saint-Pierre 10.

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir : Collège 50, deuxième étage trois pièces, ces, avec corridor, cuisine et dépendances. 12648-8

A remettre

pour cause de départ, une épicerie et CAFÉ bien achalandés, situés dans un quartier populaire de la Chaux-de-Fonds. — S'adr. sous J. W. 12685, au bureau de l'IMPARTIAL. 12685-6

Bicyclette. A vendre pour cause de départ une bonne bicyclette, caoutchoucs pneumatiques. Machine de course légère et très peu usagée. 12646
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Nouveau ! Attention ! Nouveau !

Gaz ardent „Helvetia“

le gaz ardent le plus nouveau et le plus perfectionné. Sans concurrence pour sa force d'éclairage ainsi que pour la solidité. Articles pour le gaz ardent et brûleurs dans tous les genres. Lampes complètes à partir de 10 fr. 12669-6

Dépôt à l'HOTEL DU SOLEIL

Avec haute considération, Ed. KARLEN, installateur de Bienne.

Repassseur. Un repasseur Roskopf et autres pièces, connaissant les engrenages et le remontage de finissages, demande place dans un comptoir ou dans un atelier. — S'adresser rue de la Demoiselle 98, au 1er étage, à droite. 12655-3

Finisseuse. On demande place pour une jeune finisseuse de boîtes or. — S'adresser rue de la Balance 3, au 2me étage. 12642-3

Une demoiselle de toute moralité cherche une place dans un magasin quelconque. — S'adr. rue Jaquet-Droz 25, au 3me étage. 12683-3

Femme de ménage. Une veuve connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, aimant les enfants, cherche place chez un Monsieur veuf ou célibataire. — S'adresser sous initiales R. C. 12654, au bureau de l'IMPARTIAL. 12654-3

Une demoiselle sérieuse, connaissant la couture à fond, cherche place si possible dans un magasin de confections ou autre. — Adr. offres avec conditions à Mlle Matthey-Doret, rue des Eavers 41, Locle. 12680-3

Jeune homme ayant fait de bonnes écoles demande à se placer dans un magasin ou dans un commerce quelconque où il pourrait se perfectionner dans la langue française. — S'adr. sous R. T. 12677, au bureau de l'IMPARTIAL. 12677-3

Journalière. Une dame d'un certain âge se recommande pour des journées. — S'adr. Boul^e de la Capitaine 8, au pignon. 12381-3

Une demoiselle parlant l'allemand et le français, désire se placer dans un magasin. 12530-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Une servante connaissant tous les travaux de ménage, demande place de suite. — S'adr. chez Mme Pfiffer, rue du Parc 1. 12558-2

Un horloger depuis plusieurs années de fabrique d'horlogerie cherche une place analogue ou une autre de visiteur-acheteur. Références de premier ordre. — S'adresser sous chiffres L. M. 12504, au bureau de l'IMPARTIAL. 12504-2

Boitier. Un bon acheveur de boîtes or demande une place dans un atelier non syndiqué. 12398-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme fort et robuste demande place pour n'importe quelle occupation. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 4, au 2me étage, à gauche. 12420-1

Une demoiselle 20 ans, connaissant le travail de bureau, cherche place. — S'adresser à M. Pettavel, pasteur. 12424-1

Graveur sachant faire le millefeuilles trouverait occupation immédiate. 12632-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Boitiers. Un ou deux bons tourneurs à la main sont demandés dans une fabrique de la localité. Entrée immédiate. 12679-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. Un bon démonteur et remonteur connaissant bien la grande pièce ancre est demandé au comptoir, rue du Pont 4, ainsi qu'une jeune fille libérée des écoles comme commis. 12641-3
S'adresser à l'atelier, rue de la Paix 5. 12661-3

Graveur. On demande tout de suite ou dans la quinzaine un bon finisseur pouvant mettre la main à tout. — S'adresser à l'atelier, rue de la Paix 5. 12661-3

Cuvettes. On demande un bon faiseur de cuvettes dans un atelier de monteurs de boîtes de la localité. 12668-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande dans un comptoir un jeune homme comme apprenti commis. Rétribution immédiate. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12652-3

Remplaçante. On demande une personne sachant cuire et s'occuper des soins du ménage pour remplacer une servante pendant un mois. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12666-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adr. chez M. H. Biedermann, rue du Progrès 2. 12655-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour garder les enfants et munie de bons certificats. — S'adresser chez Mme Isaac Dittshim, rue Léopold-Robert 76, au 3me étage. 12656-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille honnête, hors des écoles ou allant à l'Ecole du soir, pour faire des commissions et s'aider au ménage. 12653-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Domestique sachant bien soigner et conduire les chevaux pourrait entrer de suite. — S'adr. rue de la Paix 97, au 2me étage. 12676-3

On demande des employés pour hôtels, restaurants et particuliers, ainsi que quelques volontaires. S'adresser au Bureau de placement de M^{me} veuve Mathilde-Renaud-Dold, rue Léopold Robert 7. 12322-6

Remonteur. On demande au plus vite un bon remonteur acheveur. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12553-2

Remonteurs. On demande de suite deux bons remonteurs pour la petite pièce cylindre, habiles et réguliers au travail. 12615-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. Des remonteurs d'échappements après dorure, des ACHEVEURS, des PIVOTEURS sur janges ; sont demandés à la fabrique des Brennets. 12559-2

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse pour fonds argent. — S'adr. chez M. Léon Delachaux, rue du Progrès 83. 12555-2

Remonteurs sont demandés au comptoir rue Fritz Courvoisier 7, au premier étage. 12540-2

GUILLOCHEUR. On demande de suite un ouvrier guillocheur. ouvrage suivi. 12517-2
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Polissense. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes ou ayant l'habitude du léger pour plusieurs heures par jour. — S'adresser rue de la Serre 10, au 3^{me} étage, à gauche. 12541-2

Emailleur. On demande un bon ouvrier émailleur. Place stable. Inutile de se présenter si l'on ne connaît pas la partie à fond. — S'adresser chez M. Th. von Kœnel, fab. de cadrans, Bienne. 12320-3*

Serruriers. M. Edgard Vaufray, à Morveau, demande 4 ouvriers serruriers. 12589-2

Demoiselle de magasin. On demande un magasin de la localité une demoiselle connaissant bien la vente et les travaux de couture. Inutile de se présenter sans preuves de capacités dans un magasin. 12551-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille sachant faire un ménage. — S'adresser rue du Premier-Mars 12-B, au 2^{me} étage. 12506-2

Femme de ménage pouvant disposer de deux demi-journées par semaine et de 3 heures par jour, est demandée de suite. — S'adresser rue Léopold Robert 76, au rez-de-chaussée, à gauche. 12545-2

Relevouse. On demande pour le commencement de septembre une bonne garde relevouse pour 4 à 6 semaines. 12515-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une bonne fille pour faire le ménage. — S'adresser rue de la Charrière 41, au 1^{er} étage. 12594-2

Apprenti-commis. Un jeune homme libéré des écoles, ayant reçu une bonne instruction est demandé comme apprenti-commis dans une bonne maison de la place. Entrée immédiate. — Adresser offres avec références. Case postale 140. 12597-2

Fille. On cherche une jeune fille pour faire un petit ménage. Entrée de suite. — S'adresser rue du Grenier 33, au 2^{me} étage. 12544-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille robuste pour s'aider au ménage. — S'adr. Pension Kohli, rue du Parc 73. 12594-2

Commissionnaire. On demande de suite une bonne commissionnaire. 12543-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Un jeune garçon est demandé de suite rue Léopold Robert 80, au 2^{me} étage. 12593-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 12516-2

Remonteurs. On cherche de bons remonteurs travaillant en domicile pour faire des démontages, remontages et terminages d'une spécialité de pièces cylindre 9 lig. Ouvrage suivi et régulier. — Adresser les offres, sous chiffres P. L. 12329, au bureau de l'IMPARTIAL. 12329-6*

Remonteurs. On demande de bons remonteurs travaillant en domicile pour faire des démontages, remontages et terminages d'une spécialité de pièces ancre 9 et 10 lig. Ouvrage suivi et régulier. — Adresser les offres, sous chiffres M. O. 12330, au bureau de l'IMPARTIAL. 12330-6*

Boîtier. On demande un bon tourneur pour la boîte or petites et grandes pièces. 12391-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Aiguilles. On demande une bonne ouvrière au courant de l'acier et de la composition et une jeune fille pour apprendre la partie. — S'adr. à la fabrique, rue de l'Envers 28. 12397-1

Finiisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière finiisseuse de boîtes or. — S'adr. rue de la Serre 37, au 3^{me} étage. 12407-1

Remonteur. On demande de suite un bon remonteuse pour petites pièces ; à défaut, on donnerait des remontages à domicile. 12422-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Quantités. On demande pour entrer de suite un bon ouvrier poseur de quantités ; à défaut, un AS-SUJETTI sachant démonter pour être employé à la journée. — S'adresser rue de la Serre 59, au 1^{er} étage. 12423-1

Modiste. Une bonne ouvrière est demandée pour le mois de Septembre, ainsi qu'une apprentie. 12395-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Employé. On demande un bon employé connaissant le Locle et les environs, sachant soigner un cheval et muni de bonnes références. Traitement fr. 120 par mois. — Adresser les offres Case postale 926, Chaux-de-Fonds. A la même adresse, un jeune garçon de 15 à 17 ans pour travaux de cave. Salaire fr. 20 par mois. 12519-1

Commissionnaire. On demande une jeune fille honnête pour faire les commissions entre ses heures d'école. Gage, 2 fr. 50 par semaine. S'adresser chez M. Jules Simon, rue de l'Industrie 13. 12392-1

Servante. On demande pour les premiers jours de Septembre, une bonne fille de toute moralité connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. — S'adr. au magasin de mercerie, Place de l'Hôtel-de Ville 5. 12405-1

Commissionnaire. On demande un jeune homme de moralité, libéré des écoles, comme commissionnaire. 12406-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une jeune fille de toute moralité, déjà au courant des travaux du ménage, pour entrer dans la quinzaine. — S'adresser rue Léopold Robert 47, au 1^{er} étage, 12494-1

Boîtiers. Une fabrique de la localité demande un bon tourneur à la machine Revolver, ainsi que deux bons tourneurs à la main. — S'adr. sous A. C. 12064, au bureau de l'IMPARTIAL. 12064-1

Logement. A louer pour cas imprévu, joli appartement de 3 pièces et dépendances, au 1^{er} étage et situé au centre de la ville. Prix avantageux. 12636-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Atelier de 6 fenêtres, à louer pour le 1^{er} septembre 1898 ou époque à convenir, peut servir à différents usages et est situé rue du Collège 7. — S'adresser même maison, au 1^{er} étage. 12674-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Paix 69, au magasin. 12651-3

Chambre. A remettre une jolie petite chambre meublée, au soleil, à un ou deux messieurs tranquilles. — S'adresser chez Mme Marmet, rue du Temple Allemand 109, au 2^{me} étage. 12637-3

Chambre. A louer au centre du village une chambre meublée à un ou deux messieurs travaillant dehors, solvables et de toute moralité. — S'adresser rue de la Serre 6, au 3^{me} étage. 12678-3

Chambre. A louer une chambre meublée à 1 ou 2 messieurs solvables. — S'adresser à M. Sandoz, rue de la Demoiselle 131, au rez-de-chaussée. 12662-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre bien meublée et bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Grenier 21. 12660-3

Chambre. A louer une chambre meublée à deux fenêtres. Prix fr. 12 par mois. — S'adresser rue du Progrès 105, au 1^{er} étage, à droite. 12571-3

A louer de suite ou pour époque à convenir, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé au 1^{er} étage d'une maison d'ordre, au centre de la ville. — S'adr. à M. Charles-Oscar Dubois, rue du Parc 9. 12370-6

Peseux. A louer à Peseux, près de la Gare, un beau logement de 6 à 8 pièces, au 1^{er} étage, balcon, terrasse, buanderie, eau, jardin ; vue magnifique. — S'adr. à M. Grettillat, n° 14, à Peseux. 12189-5

Logement. A louer pour St-Georges 1899, au 3^{me} étage, un très bel appartement composé de 4 pièces, grand corridor et toutes les dépendances ; gaz installé. — S'adresser au 1^{er} étage, rue de la Serre 81. 12308-3

Cave. A remettre pour St-Martin 1898 une belle grande cave voûtée, avec fond cimenté et située rue D. Jean-Richard 43. — S'adresser à M. Jules Faure-Genoux, Le Locle. 12327-3

Appartement. A louer pour la Saint-Martin un beau logement entièrement remis à neuf, dépendances, grande cour, exposé au soleil et dans un beau quartier. — S'adresser à M. A. Hees, rue de la Paix 13. 12552-2

Appartement. A louer de suite ou pour fin août 1898, un appartement de 2 ou 3 pièces et dépendances. — S'adr. rue Fritz-Courvoisier 11, au 3^{me} étage. 12583-2

Logement. A louer, pour St-Martin 1898, un beau petit logement de 2 pièces, situé rue du Premier-Mars. S'adresser rue du Doubs 63, au 2^{me} étage. 12546-2

Appartement. A louer pour la Saint-Martin prochain dans une maison d'ordre un beau grand appartement de 3 chambres, alcôve et dépendances des mieux situés. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1^{er} étage. 12518-2

Logements. A louer deux jolis appartements exposés au soleil, de 4 pièces avec dépendances, pour Saint-Martin, plus un 1^{er} étage de quatre pièces avec balcon pour St-Georges 1899. Eau et gaz installés. Belle situation. Maison d'ordre. — S'adresser, de 1 à 4 h., rue de la Demoiselle 41, au 1^{er} étage, à gauche. 10447-2

Chambre. A louer de suite une jolie petite chambre, à un Monsieur solvable et travaillant dehors. — S'adr. rue Neuve 12, au 3^{me} étage. 12526-2

Chambre à louer à un ou deux Messieurs travaillant dehors. — S'adr. rue de la Paix 79, au 3^{me} étage, à droite. 12531-2

Chambre. A louer à une personne de toute moralité une chambre non meublée au soleil levant vis-à-vis des collines et dans une maison d'ordre. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 12514-2

Chambre. A louer près du Collège de l'Abbeille, une chambre meublée. — S'adr. rue de la Demoiselle 124, au 2^{me} étage, à gauche. 12556-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, à un Monsieur travaillant dehors. — S'adr. rue du Parc 73, au rez-de-chaussée. 12535-2

Chambre. A proximité de la Gare, à louer à un Monsieur travaillant dehors, une petite chambre meublée. — S'adr. rue du Parc 77, au 2^{me} étage, à droite. 11536-2

Appartement. A louer pour St-Martin un appartement de 4 pièces et dépendances, corridor éclairé, situé à quelques minutes du village ; prix très modiques. — S'adr. Boul^d des Cornes-Morel 7, au 1^{er} étage. 12188-5*

A louer pour St-Martin prochaine, dans une maison moderne à la Bonne-Fontaine, Eplatures, un beau logement au 1^{er} étage, de 4 pièces, cuisine et dépendances. Eau dans la maison et parti au jardin. — S'adresser à M. Ernest Villars, rue Daniel JeanRichard 9. 11454-11*

Appartement. Dans une maison d'ordre et de construction récente, à louer pour le 11 novembre prochain ou pour époque à convenir, un bel appartement situé rue du Doubs 69, 2^{me} étage, composé de 4 pièces, 1 alcôve et toutes les dépendances, lessivier, cour et jardin, eau et gaz installés dans la maison. — S'adr. au 1^{er} étage de la même maison. 10803-21*

Logement de 3 pièces et dépendances à louer PLAGE NEUVE 6, pour St-Martin 1898 ou plus tôt, à convenance du preneur. 8169-89* S'adr. en l'Etude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold-Robert 32.

Jolis appartements à louer pour tout de suite ou pour Saint-Martin 1898. — S'adresser à M. Albert Pécart, rue de la Demoiselle 135. 9185-53*

A louer pour le terme de Novembre 1898, dans une maison d'ordre, située rue Léopold-Robert 74, un beau PIGNON de 2 belles chambres, dont une à 2 fenêtres, alcôve, cuisine, cabinet et 4 grands buffets dans le corridor, ainsi que les dépendances. Lessivier dans la maison. — S'adr. chez M. Schaltenbrand, au 3^{me} étage. 12071-1

Dans la même maison, un bel appartement de 4 pièces, situé au 2^{me} étage, chambre de bains, balcon, eau et gaz installés, à louer de suite ou pour St-Georges 1899.

Appartement. A louer pour St-Georges 1899, un bel appartement de 3 pièces, cuisine, corridor, alcôve et dépendances. Belle situation. — S'adr. rue de la Serre 49, au 3^{me} étage, à droite. 12071-1

Chambre. A louer une belle chambre à deux fenêtres, non meublée, exposée au soleil et toute indépendante. — S'adr. Boul^d de la Citadelle 166, au 1^{er} étage. 12594-1

Chambre. A louer, à un ou deux Messieurs, une chambre meublée. — S'adr. rue de l'Industrie 21, au 2^{me} étage, à droite. 12408-1

On demande à louer pour époque à convenir un LO-CAL pouvant servir pour montage de boîtes. — S'adresser par écrit sous chiffre N. R. 12664, au bureau de l'IMPARTIAL. 12664-3

Une demoiselle honnête demande à louer pour dans quinze jours une chambre meublée et si possible indépendante, avec pension. — S'adresser sous initiales R. F. 12657, au bureau de l'IMPARTIAL. 12657-3

Logement. Deux personnes demandent à louer pour tout de suite un logement de 2 à 3 pièces. — S'adresser à M. H. Bühler, inst., chez M. Saifisberg, boulanger, rue du Collège 19. 12598-2

Une personne solvable demande à louer une CHAMBRE non meublée si possible dans le quartier de l'Abbeille. — S'adresser chez Mme Fatton, rue du Progrès 91-A. 12509-2

A la même adresse on demande plusieurs polisseuses de boîtes argent.

Un monsieur tranquille et solvable demande à louer de suite une chambre non meublée avec alcôve. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 12500-2

Des personnes solvables demandent à louer de suite un REZ-DE-CHAUSSEE de 2 ou 3 pièces. — Offres avec prix, sous P. U. 11342, au bureau de l'IMPARTIAL. 11342-22*

On demande à louer pour fin septembre un appartement au centre du village, composé de 2 pièces et cuisine, pour des personnes tranquilles et solvables. — S'adresser à M. Kuffer, coiffeur, rue du Manège. 12427-1

On demande à louer un bon tour à guillocher, payement d'avance si on le désire. S'adresser à M. A. Favre, rue de la Demoiselle 144. 12547-2

On demande à acheter des roues en fer avec pieds. — S'adresser rue de la Demoiselle 115, au rez-de-chaussée, 2^{me} porte à droite, entre 7 et 8 h. le soir. 12667-3

On demande à acheter un lapidaire pour débris. 12663-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une poussette usagée, mais en bon état. — S'adr. entre midi et 1 h., rue de la Paix 51, au 2^{me} étage. 12614-3

On demande à acheter une maison avec magasin à proximité de l'hôtel Central et de la Poste, de préférence à la rue Léopold-Robert. — S'adresser par écrit sous chiffre A. B. 12500, au bureau de l'IMPARTIAL. 12500-2

On demande à acheter d'occasion, un bois de lit Renaissance, une table à coulisses, un buffet de service ou dressoir, six chaises avec siège canné, un divan, un lavabo avec glace. 12593-1

A la même adresse, à vendre deux machines à tricoter en bon état et une balance de boulanger. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 12610-2

A vendre une centaine de bouteilles vides et des pots à confitures, plus 1 établi portatif avec 11 tiroirs et une ancienne Bible. Prix avantageux. — S'adresser rue du Doubs 61, au 3^{me} étage. 12650-3

Occasion. A vendre un fourneau en fonte de cuisine (4 fr.) et 2 oreillers (1 fr. 50). — S'adresser rue de la Serre 79, au 3^{me} étage. 12639-3

Bicyclette 1^{re} marque anglaise, solide et en bon état, est à vendre à un prix avantageux. 12684-6 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un bon petit potager n° 11, avec tous ses accessoires. — S'adr. Place d'Armes 16, au rez-de-chaussée. 12673-3

Bicyclette pneumatique, usagée, marque PREMIER CYCLE, à vendre pour 170 fr. comptant. 12643-1* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre des meubles d'occasion lits canapés, commodes, secrétaires, dressoir en chêne, lavabos, buffets, table ronde, carrée, Louis XV, à coulisses et à ouvrage, armoire à glace, glaces, portraits, pupitres, vitrines, lanternes de montres, lit d'enfant en bois tourné, chaises en jonc, de piano et pour malade, établis portatifs avec tiroirs, banc de jardin avec chaises, porte-parapluie, presse à copier, grande layette, banque de magasin, corps de tiroirs, grand casier, cartons d'établissement, stores et rideaux couleurs et beaucoup d'autres objets d'occasion. — S'adresser à M. S. Picard, rue de l'Industrie 22. 12481-5

A vendre faute de place et à très bas prix : Canapés à coussins, Hirsch et parisiens, secrétaires à fronton depuis 130 fr., lavabos depuis 26 à 60 fr., lits complets depuis 90 à 250 fr., potagers, tables rondes et ovales, tables à coulisses depuis 60 fr., une salle à manger ayant coûté 800 fr. cédée pour 600 fr., un piano neuf. Tous ces meubles seront cédés aux prix de facture défiant toute concurrence. — S'adresser chez M. Meyer, RUE DU PUIITS 8. 11052-3

A vendre une machine de cordonnier, neuve mais ancien système. — S'adr. rue Jaquet-Droz 30, au 1^{er} étage. 12527-2

A vendre un potager en bon état avec tous les accessoires. — S'adresser à l'épicerie Calame, rue du Puits 7. 12501-2

A vendre pour cause de départ à des prix très avantageux 1 lit complet, un canapé, 1 machine à coudre, 2 tables, 1 armoire à glace, 1 lampe à suspension, des tapis, des grands rideaux blanc, 1 cuisinier potager français à 4 trous et bouillote, et différents autres objets. — S'adresser à M. J. Sprunger, tailleur, Renan. 12507-2

A vendre faute d'emploi, deux potagers à pétrole, dont l'un très peu usagé. — S'adr. rue du Grenier 41A. 12549-2

Bicyclette neuve à vendre. — S'adresser au magasin de bijouterie E. Richard Barbezat, rue Léopold-Robert 25. 12513-2

A vendre un potager à pétrole usagé, mais en bon état. — S'adresser chez Mme Junod, rue Neuve 10, au 2^{me} étage. 12511-2

A vendre à prix très modique deux tunique de cadet bien conservées. — S'adresser chapellerie Verthier & Co, rue Neuve 10. 12623-2

Bicyclette. A vendre, faute d'emploi, une excellente bicyclette pneumatique, provenant d'une des premières fabriques anglaises. 12510-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un lit en fer à 2 places, très peu usagé et un vélo d'enfant. 12557-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre faute d'emploi, une machine à coudre Singer, presque neuve ; prix très modérés. — S'adr. rue Léopold-Robert 72, au 1^{er} étage. 12070-6*

Occasion. A vendre pour cause de départ, un beau et bon PIANO peu usagé, plus un beau LIT noyer massif, à 2 places, avec sommier. 12069-6* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un potager en bon état, avec grille et grande bonillière, pouvant consumer bois, tourbe, anthracite, coke. — S'adr. à l'imprimerie Courvoisier ou chez M. Brunswyler, rue de la Serre. 11518-20*

A vendre ou à échanger contre du bois, deux bonnes ruches d'abeilles bien peuplées et avec leur provision de miel. — S'adresser rue du Progrès 79, au 1^{er} étage. 12435-1

Perdu dimanche, dans le bois au-dessus du restaurant Dubois, aux Convers, une grande écharpe en laine noire. — Prière de la rapporter, contre récompense, Boul^d de la Gare 2c, au 3^{me} étage. 12687-3

Perdu dimanche, dans le bois avant le restaurant du Valanvron, une ombrelle en soie noire. Prière de la rapporter, contre récompense, rue de la Serre 18, au 2^{me} étage. 12587-2

Perdu sur le sentier du Haut-des-Combes, une MONTRE or, avec chaîne, non sur la cavette. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Progrès 13, au 2^{me} étage. 12528-1

Perdu un bracelet en argent au boulevard du Petit Château. — Le rapporter contre récompense à Mlle Bernheim, rue Léopold-Robert 58. 12561-1

Trouvé 6 CUVETTES argent. — Les réclamer, contre frais d'usage, chez M. A. Chapatte, rue du Grenier 18. 12610-2

Pourquoi pleurer, mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées ; Je pars pour un monde meilleur En priant pour votre bonheur.

Madame veuve Angelo Umilta-Jeanrenaud et sa fille, à Vilars, Monsieur et Madame Emile Romersa-Jeanrenaud et leurs enfants, à Chassigny (France), Monsieur et Madame Ali Jeanrenaud et leur fils, Madame veuve Virginie Jeanrenaud, Madame veuve Numa Jeanrenaud, Madame veuve Didier Jeanrenaud, Monsieur et Madame Arthur Jeanrenaud, Monsieur Oscar Jeanrenaud et sa fiancée, Monsieur François Tissot-Jeanrenaud et les familles Jeanrenaud et Simon, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur, belle fille, belle sœur, tante et parente,

Mademoiselle Laure JEANRENAUD que Dieu a retirée à Lui mardi, dans sa 45^{me} année, après une longue maladie. Décédée à Vilars le 16 août 1898 n-2493 c La Chaux-de-Fonds, le 17 août 1898.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à LA CHAUX-DE-FONDS Jeudi 18 courant, à une heure de l'après-midi. Domicile mortuaire, rue Fritz Courvoisier 36 A.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 12689-1

Il fait la pluie et le beau temps : il blesse et sa main guérit. Job. V. r. 18. Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve : car après s'être éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Jacq. I, v. 12.

Madame Louise Calame née Nusbaum, Monsieur et Madame Zélim Calame et leurs enfants, Madame veuve Calame-Vauthier et ses enfants, Monsieur et Madame Perret Calame et leurs enfants, Madame veuve Mélanie Hirschy et ses enfants, Monsieur et Madame Fritz Nusbaum et leur enfant, Monsieur Ferdinand Gerber et famille, Madame Isaline Beljean et famille, ainsi que les familles Calame, Nusbaum, Hirschy, Dubois, Matthey Dubois, Boss-Dubois, Stebler-Dubois, Goly-Calame, Zaugg-Perret, Perret, Bojjean, Ducommun et Roulet font part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, grand père, beau frère, oncle et parent

Monsieur Zélim CALAME-NUSBAUM que Dieu a retiré à Lui mercredi, à l'âge de 71 ans, après une longue maladie. La Chaux-de-Fonds, le 17 août 1898. L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 19 courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire : B^d de la Capitaine 1. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12659-2

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu ; c'est de Lui que vient ma délivrance. Ps. LXII, 1.

Bannissez de vos cœurs votre douleur amère. Contempler mon bonheur et soyez-en heureux. Oh ! que mon sort est beau qu'il est digne d'envie, je passe par la mort au séjour de la vie. Au revoir dans les cieux.

Monsieur Alfred Robert-Tissot, Monsieur et Madame Philippe-Alphonse Huguénin et leur famille, Monsieur et Madame Walther Huguénin-Rolli et leur enfant, Monsieur et Madame Joseph Boninchi-Huguénin et leurs enfants, Monsieur et Madame Salvator Barbini-Huguénin, Mademoiselle Lina Huguénin, Madame veuve Lina Bourquin et sa famille, Madame veuve d'Edouard Robert et sa famille, Monsieur Emile Loertscher et sa famille, Monsieur et Madame Paul Robert et leur famille, Monsieur James Robert, Monsieur et Madame Jentzer Robert et famille, Monsieur et Madame Chatelein-Robert et famille, ainsi que les familles Huguénin, Robert-Tissot, Othenin-Girard et Ducommun font part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et regrettée épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente

Madame Marie-Elise ROBERT-TISSOT, née Huguénin que Dieu a retirée à Lui lundi, à 11 h. du soir, dans sa 39^{me} année, après une longue et pénible maladie.

Les Eplatures, le 16 août 1898. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 18 courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire : Eplatures 19. Les dames suivront.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 12593-1

J'ai cherché l'Eternel et il m'a répondu et m'a délivré de toutes mes souffrances. Ps. XLIX, 4. Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Matt. V, 9.

Madame Marie-Lucie Huguénin née Calame et ses enfants, Monsieur Jules Huguénin, ses enfants et petits-enfants, Mademoiselle Lucie Huguénin, Monsieur et Madame Emile Huguénin, Madame Fanny Ellen née Huguénin, Monsieur et Madame Edouard Huguénin et leurs enfants, Madame Philippine Studler, ainsi que les familles Huguénin, Calame, Ducommun et Studler ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien aimé époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent

Monsieur Jules-Frédéric HUGUENIN que Dieu a retiré à Lui, mardi, à 6 heures du matin, dans sa 71^{me} année, après une longue et douloureuse maladie.

Bulles, près la Chaux-de-Fonds, le 16 août 1898. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu jeudi 18

Brasserie
DU
BOULEVARD
— TOUS LES SOIRS —
dès 8 1/2 heures, 12454-4*
GRAND CONCERT
donné par une
Nouvelle Troupe Française
Grand Succès de toute la Troupe !!!
ENTREE LIBRE

Brasserie Métropole
TOUS LES JEUDIS SOIRS
dès 7 1/2 heures, 9127-42
TRIPES - TRIPES
Se recommande,
Charles-A. Girardet.

Brasserie de la Serre
Tous les **MERCREDIS** soir
dès 7 1/2 heures 3089-49*

TRIPES
à la Mode de Caen.
FONDUES à toute heure.
BILLARD
Se recommande, G. Laubscher.

Hôtel-Pension Fillieux
MARIN
Splendide situation pour séjour à la campagne, aux bords du lac. Vastes jardins. Table et chambres soignées, depuis 3 fr. 50. 7590-2
— TÉLÉPHONE —

Hôtel Oberland
GRINDELWALD
Je recommande mon établissement à mes amis et connaissances, ainsi qu'aux sociétés. Consommation de 1er choix. — Portier à la Gare. — TÉLÉPHONE. 10592-9
B. Gagnebin.

CAFÉ-RESTAURANT
Passage du Centre
(tenu par M. Jean VON ALMEN).
Se recommande à ses connaissances et au public en général, tout en espérant par des consommations de premier choix et un service prompt et soigné acquérir la confiance qu'il sollicite. 12037
Fondues à toute heure.
RESTAURATION à toute heure.

Fabrique d'Eaux Gazeuses
EDGARD WIXLER
Téléphone — RUE DU COLLÈGE 29
Limonades — Sirops
8409-29

Fin de Saison
AU 1651-149
BAZAR NEUCHÂTELOIS
10 % de rabais
sur les
CHAPEAUX
restant encore en magasin ainsi que sur les
Tailles-blouses.
Jupons.
Tabliers d'enfants.
Ombrelles.
Que chacun profite de l'occasion!

Avis aux fabricants!
On entreprendrait trois grosses par mois de **PLANTAGES** ancre bon courant. Echantillons à disposition — Ecrire sous initiales R. S. 12634, au bureau de l'IMPARTIAL 12634-3

Horloger
disposant d'un certain capital trouverait situation avantageuse dans maison prospère à Genève. — Offres sous N. M. 200, Poste restante, Genève. 12635-4

Restaurant des CRÉTÈTS
Fête intercantonale
de
LUTTEURS

organisée par la
Société Fédérale de Gymnastique
Le Grütli
— Dimanche 21 Août 1898 —

PROGRAMME
12 1/2 heures. — Réunion du Jury, des lutteurs et gymnastes, au local (Brasserie Baloise).
1 heure. — Départ du cortège pour la place de fête.
2 heures. — Ouverture du concours.
5 1/2 heures. — Délégués du Jury.
6 heures. — Distribution des prix.
6 1/2 heures. — Cortège en ville.
8 heures. — Réunion au local. Clôture.
En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au 28 août 1898. 12633-4

W. LABHARDT
Dentiste
absent
Les réparations se feront par l'employé. 12140-5

Dr Schætzler
Spécialiste pour les maladies des oreilles, du nez et de la gorge 12520-1
de retour.

F.-Arnold
DROZ
La Chaux-de-Fonds
Jaquet-Droz 39
MONTRES GARANTIES
Or, Argent, Acier et Métal
Détail
167-40

BONNARD Frères
LAUSANNE
MM. Bonnard Frères, à Lausanne, ont l'honneur d'aviser leur bonne clientèle que leur voyageur est sur place et qu'il se rendra sur demande à leur domicile. 12621-1
S'adresser à l'Hôtel du LION D'OR.
— TÉLÉPHONE —

Lingère
Une bonne lingère se recommande pour trousseaux, chemises et tout ce qui concerne sa profession. Ouvrage très soigné. — S'adr. rue du Temple-Allemand 1, au 1er étage, à droite. 12402-1

LOGEMENT
On demande à louer pour le 23 avril 1899 un logement moderne de 4 à 5 pièces ou un de 3 pièces avec atelier, au centre des affaires et bien exposé au soleil. S'adresser au Bureau d'affaires E. HOFER, notaire bernois, rue de la Demoiselle 99. 11927-3

Beurre
Demandez le **beurre MOLESON**, de la laiterie rue Fritz-Courvoisier 5. Le meilleur de tous les beurres de table, se vend dans les principales épiceries et magasins alimentaires de la ville, ainsi qu'aux PONTs, chez M. A. Descoedres. 12076-1

Le Corricide Bourquin
guérit sûrement et sans danger
Cors, Durillons, Verrues
Prix du flacon, 1 fr. 25.
Envoi au dehors contre 1 fr. 35 en timbres-poste. 11778-8*
DÉPOT UNIQUE
Pharmacie BOURQUIN
Rue Léopold Robert 39.

Pâturage vis-à-vis du
RESTAURANT Vital MATTHEY
Eplatures
Dimanche 21 Août 1898
à 10 h. du matin

Fête champêtre
organisée par
L'Avenir des Eplatures

avec les gracieux concours de
L'Orphéon de la Chaux-de-Fonds
— CONCERT —
Répartition aux pains de sucre
Jeu de boules remis à neuf.

PONT DE DANSE
ORCHESTRE
Grand Tir à l'arbalète
TOMBOLA VOLANTE
Roue aux pains d'épices et cristaux. — Plaques. — Tir au flobert. — Petit jeu de boules. — Jeux pour les enfants.
A 11 heures, **DINER CHAMPÊTRE**
BUFFET - BIÈRE
BONNES CONSOMMATIONS
Les revendeurs devront s'entendre avec M. Vital Matthey.
En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée de 8 jours. 12632-3

GRAND RESTAURANT
des
ARMES - RÉUNIES
Station du Tram
- **Julien FALLET** -
TENANCIER

Déjeuners à la fourchette
Diners à toute heure
Gouters et Pique-nique
Soupers pour familles
Restauration chaude et froide
VINS des premiers crus du pays et de l'étranger.
Service prompt et actif. 11915-13*
On sert en ville.
Se recommande, **Julien FALLET**,
TÉLÉPHONE Traiteur.

Café-restaurant
Pour cause de santé, à louer de suite ou pour époque à convenir, un café restaurant situé au centre de la ville. 12672-6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

VÊTEMENTS POUR
Cuisiniers
et **Pâtisseries**
Vestes blanches ou rayées, coupe de Paris 4.50 — 5.50
Pantalons 4.80 — 6.—
Bonnets — .90
Tabliers —.80 — 1.40
Garantie pour le travail et excellentes qualités d'étoffes. 6074-11
Les fils Kubler (Schwarz)
— BALE —
Maison de premier ordre pour vêtements de cuisiniers et pâtisseries.

En 2-3 jours
les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent; 1 flac. à fr. 2 de mon eau antigoutteuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles, 1 flac. fr. 2.
S. Fisoher, méd. prat. à Grub (Appenzell Rh. E.)
H-2000-g 10845-11

Local
On demande à louer un local au rez de chaussée, pour atelier, situé au centre du village. 11639-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bière du Saumon
à
Rheinfelden
qualité supérieure, brune et blonde, en fûts et en bouteilles.
J. LEDERMANN-SCHNYDER
4468-11 61, Rue de la Serre 61.
— Téléphone —

ÉCOLE PROFESSIONNELLE
pour jeunes filles et adultes
A LA CHAUX-DE-FONDS

9^{me} ANNÉE 2^{me} SEMESTRE
1. Coupe et Confection, jour, lundi et jeudi, de 2 à 5 h. Prix fr. 25.—
2. Coupe et Confection, soir, mardi et vendredi de 7 à 10 h. 25.—
3. Broderie blanche, vendredi de 9 à 12 h. 12.50
4. Broderie artistique, samedi de 2 à 5 h. 12.50
5. Lingerie mercredi de 9 à 12 h. 12.50
6. Modes, du 23 août au 10 sept. (8 leçons), mardi et jeudi de 2 à 5 h. 15.—
7. Allemand, vendredi de 8 à 10 h. 10.—
8. Anglais, lundi de 8 à 10 h. 10.—
9. Comptabilité, jeudi de 8 à 10 h. 10.—
10. Peinture, samedi de 2 à 5 h. 15.—
L'Exposition des ouvrages du 1er semestre aura lieu mercredi 31 août, de 2 à 5 h., au Collège de la Promenade.
Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser à Mme Tissot-Humbert, rue du Premier-Mars 12.
Au nom du Comité:
La présidente, Anna Ducommun-Robert.
12870-3

Canton de Neuchâtel **LES BRENETS** Canton de Neuchâtel
Vue splendide sur la gorge de la Rançonnière, le Doubs et la rive française. n-4113 r
LES BRENETS sants Barques. Cataracte du Saut du-Doubs. Trains en coincidence avec ceux de Neuchâtel, Chaux-de-Fonds et Besançon; billets directs. A 2 heures de Neuchâtel-Ville par chemin de fer. 9069-3

Faites des lavages
à l'eau coupée de
FLORALINE
et vous ressentirez un bien-être général, surtout pendant les chaleurs. Excellent pour LES ENFANTS. Enlève Boutons, Rougeurs, Irritations de la peau.
Sans égal pour les pieds fatigués et blessés par la transpiration et par la marche. 12640-4
LA FLORALINE
se vend
Pharmacie Bech, Droguerie E. Perrochet fils, Epicerie A. Schneider-Robert, Magasin Ph. Borthiewicz et Mmes Dubois-Huguenin & Cie.

Pour recouvrir
les **POTS** et **JATTES** de **CONFITURES**
Servez-vous du
PAPIER PARCHEMIN
spécial, en vente au mètre à la
PAPETERIE A. COURVOISIER, PLACE NEUVE

Le Dr ADLER
Médecin - Accoucheur
absent jusqu'à nouvel avis
12673-4
Dépositaire
On cherche commerçant ayant magasin pour dépositaire d'une spécialité de pain. Conditions avantageuses. — S'adr. par écrit sous X. H. 12675, au bureau de l'IMPARTIAL. 12675-4

FROMAGE en 7 qualités.
BEURRE naturel.
BEURRE de table naturel.
LIQUEURS, 8 espèces.
VINS ROUGE et **BLANC**.
Le tout à des prix modérés.

F. LOOSLI
Rue de la Ronde 6 12462-0

Le renommé
Régénérateur
du teint
des cheveux
de
Hermann JANKE
rend aux cheveux gris, après quelques applications, leur teinte naturelle, sans tacher la peau et sans danger. Son emploi facile est très propre. Succès garanti! — Dépôts à la Chaux-de-Fonds chez:
MM. Arnould, coiffeur, St-Pierre 14.
E. Pironé, id., Demoiselle 90.
E. Zuger, id., r. du Collège 2.

COURS DE DANSE
Mme Marie LOVETTI
professeur de danse à Lausanne, ouvrira à partir du 15 septembre, un cours de danse pour grandes personnes et enfants, à l'Hôtel Central.
Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à l'Hôtel Central et à l'Imprimerie A. Courvoisier. 12671-10

Sacs d'Ecole
et
Serviettes
pour garçons et fillettes
Très grand choix
- Prix avantageux -
AU 13164-38
Grand Bazar du Panier Fleuri

Librairie-Papeterie
F. Zahn
LA CHAUX-DE-FONDS
Papiers à lettres «Biberist» et autres.
Enveloppes au prix de facture
FOURNITURES DE BUREAU
Crayons, Plumes, Encre à écrire et à copier, Cire, Craie, Gommés, Grattoirs, Buvards, Bibliophages Shannon, Cartes postales illustrées. 12174